



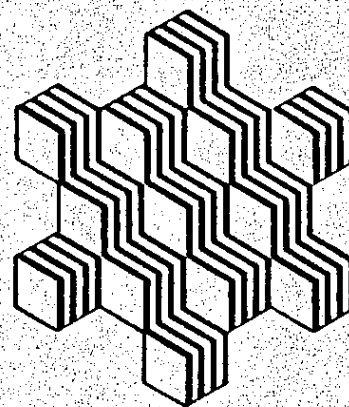
PROGRAMME D'ÉTUDES

• Secondaire

ÉCONOMIE FAMILIALE

Formation générale

4^e ou 5^e année



PROGRAMME D'ÉTUDES

SECONDAIRE

**ÉCONOMIE FAMILIALE
FORMATION GÉNÉRALE**

4^e ou 5^e ANNÉE

**DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE
DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE**

**Approuvé par les Comités catholique et protestant
du Conseil supérieur de l'éducation
les 26, 27 et 27 août 1982.**

© **Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1983**

ISBN 2 – 550 – 05690 – 6

Dépôt légal – deuxième trimestre 1983

Il m'est agréable de confirmer que le programme d'études intitulé : « Économie familiale — Formation générale — 4^e ou 5^e année — Secondaire », édicté en conformité avec l'article 3 du Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire, a reçu l'approbation des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation et constitue un programme dont j'autorise l'utilisation dans toutes les écoles, à compter du 1^{er} juillet 1983.

Le ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, reading "Camille Laurin m.d." in a cursive script.

CAMILLE LAURIN, m.d.

Table des matières

	pages
AVANT-PROPOS	v
1. INTRODUCTION	1
1.1 HISTORIQUE	3
1.2 PROBLÉMATIQUE	3
1.3 CRITÈRES DE SÉLECTION	4
1.3.1 La nature de l'économie familiale	4
1.3.2 L'utilité	4
1.3.3 La pertinence	4
1.3.4 L'importance	5
1.3.5 L'équilibre	5
1.3.6 La cohérence	5
1.3.7 Représentation schématique du programme — Diagramme 1	6
1.4 PRINCIPES DIRECTEURS	7
1.4.1 Finalités	7
1.4.2 Objectif global	7
1.4.3 Buts du programme	7
1.4.4 Objectifs généraux	7
1.4.5 Valeurs privilégiées	7
1.4.6 Fondements	8
1.5 RELATION DU PROGRAMME AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	9
1.5.1 Relation avec le programme précédent	9
1.5.2 Relation avec le programme du 1 ^{er} cycle du secondaire	9
1.5.3 Relation avec les programmes des autres disciplines	9
1.5.4 Interdisciplinarité	10
1.6 CLIENTÈLE VISÉE	10
2. ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES	11
2.1 PROCESSUS DE GESTION APPLIQUÉ À L'ÉCONOMIE FAMILIALE — Diagramme 2	12
2.2 LA DISCIPLINE	13
2.2.1 L'application de principes de gestion	13
2.2.2 La recherche d'une qualité de vie	13
2.3 L'APPRENTISSAGE	13
2.3.1 La conceptualisation	13
2.3.2 La motivation	14
2.3.3 La communication	14
2.3.4 La participation	15
2.3.5 L'intégration	15
2.4 L'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE	15
2.4.1 Les généralités	15
2.4.2 Les types d'évaluation pédagogique	16
2.4.3 L'évaluation pédagogique en économie familiale	16
2.4.4 Le choix des instruments de mesure	17

3. DESCRIPTION DU CONTENU DU PROGRAMME	19
3.1 STRUCTURE DU PROGRAMME	21
3.2 PONDÉRATION	21
3.3 ASPECTS OBLIGATOIRES DU PROGRAMME	21
4. FACTEURS PARTICULIERS	23
4.1 AIRES D'ENSEIGNEMENT	25
4.2 ÉQUIPEMENT	25
5. CONTENU DU PROGRAMME	27
5.1 PRINCIPES DIRECTEURS — Tableau-synthèse 1	28
5.2 OBJECTIFS TERMINAUX ET PONDÉRATION — Tableau-synthèse 2	29
5.3 Module 1 — INTRODUCTION À LA GESTION	31
• Objectif général 1.	32
• Objectif terminal 1.1	33
• Objectif terminal 1.2	35
5.4 Module 2 — ANALYSE DES BESOINS ET DES RESSOURCES	37
• Objectif général 2.	38
• Objectif terminal 2.1	39
• Objectif terminal 2.2	41
• Objectif terminal 2.3	42
5.5 Module 3 — GESTION DES BESOINS ET DES RESSOURCES	45
• Objectif général 3	46
– Unité-concept : ALIMENTATION	47
• Objectif terminal 3.1	49
• Objectif terminal 3.2	50
• Objectif terminal 3.3	52
• Objectif terminal 3.4	54
• Objectif terminal 3.5	56
• Objectif terminal 3.6	58
– Unité-concept : HABILLEMENT	61
• Objectif terminal 4.1	63
• Objectif terminal 4.2	64
• Objectif terminal 4.3	66
• Objectif terminal 4.4	67
• Objectif terminal 4.5	69
• Objectif terminal 4.6	70
• Objectif terminal E 4.7	71
– Unité-concept : LOGEMENT	73
• Objectif terminal 5.1	75
• Objectif terminal 5.2	76
• Objectif terminal A 5.3	78
• Objectif terminal 5.4	79
• Objectif terminal 5.5	80
• Objectif terminal 5.6	82
• Objectif terminal 5.7	84

6. BIBLIOGRAPHIE	85
6.1 ASPECTS GÉNÉRAUX	87
6.2 INTRODUCTION À LA GESTION	87
6.3 ANALYSE DES BESOINS ET DES RESSOURCES	87
6.4 GESTION DES BESOINS ET DES RESSOURCES	88
6.4.1 Alimentation	88
6.4.2 Habillement	88
6.4.3 Logement	88

Avant-propos

Clientèle

L'économie familiale est une matière de formation générale. Obligatoire au 1^{er} cycle du secondaire, elle s'inscrit dans la liste des cours à option offerts au niveau du 2^e cycle du secondaire, aux élèves de la 4^e ou de la 5^e année.

Structure et pondération

Ce programme d'économie familiale est constitué de trois modules dont le dernier comprend trois unités-concepts.

Modules	% du temps
1. Introduction à la gestion.	10
2. Analyse des besoins et des ressources.	15
3. Gestion des besoins et des ressources :	
• en alimentation	25
• en habillement	25
• en logement.	25
	<hr/>
	100

L'enseignement de la matière du présent programme couvre normalement 100 heures d'activités auxquelles sont associées 4 unités.

Ordonnement

Il est souhaitable que les modules soient enseignés dans l'ordre présenté. Toutefois, il n'y a pas d'inconvénient à modifier l'ordre des unités-concepts du module 3.

1. Introduction

1.1 HISTORIQUE

En 1968, le ministère de l'Éducation du Québec révisait les programmes d'arts domestiques de niveau secondaire. Cette révision amorça le renouveau de ce champ d'études au Québec et donna lieu à une première édition des programmes connus sous l'appellation de *Sciences familiales 121-421*. Les nouveaux programmes, au nombre de cinq, s'adressaient à la clientèle scolaire du 1^{er} et du 2^e cycle.

Après une première expérimentation, une analyse critique conduisit à la révision de ces programmes afin de mieux les adapter aux besoins des différents milieux socio-économiques. Une édition révisée fut publiée en juin 1974 sous le titre *Sciences familiales 120-420*. Une consultation du milieu donna lieu à une autre révision. Cette série de programmes appelée série 495-500, fut publiée en juin 1978 sous le nom d'*Économie familiale* pour se conformer à l'appellation internationale de cette discipline. Sous le régime pédagogique qui prévalait alors, les élèves pouvaient s'inscrire à des cours d'économie familiale au 1^{er} cycle et au 2^e cycle du secondaire. Au 2^e cycle, l'élève pouvait choisir des cours d'économie familiale en 3^e, en 4^e ou en 5^e année. Chacun des quatre programmes d'études en vigueur, au niveau du 2^e cycle, se rapportait à un thème particulier développé dans le programme du 1^{er} cycle et le regroupement de deux thèmes constituait le programme d'une année.

1.2 PROBLÉMATIQUE

L'école québécoise stipule que l'économie familiale devient, au niveau du deuxième cycle, un cours à option pour les élèves de la 4^e ou de la 5^e année.¹

Depuis la publication des programmes d'économie familiale en juin 1978, le temps réservé à cet enseignement est différent et les enseignants doivent dorénavant disposer de programmes plus précis dans leurs objectifs et dans leur contenu notionnel. En outre, devant l'impossibilité pour certaines écoles d'offrir les quatre programmes et en raison de la volonté ministérielle de réduire le nombre de cours à option comme en témoignent les nouvelles grilles-matières du secondaire,

il s'est avéré nécessaire de réviser ces programmes et de n'élaborer qu'un seul programme par cycle. Il est apparu souhaitable, cette fois, de repenser le programme à la lumière des recherches effectuées tant dans le domaine de l'économie familiale que dans celui de l'éducation en général et ce, tout en tenant compte des recommandations issues de la consultation menée en 1978.

Au secondaire, « l'adolescent prend progressivement ses distances vis-à-vis de sa famille et devient de plus en plus autonome. »² En milieu défavorisé, du fait que le jeune doit assez tôt subvenir lui-même à ses besoins, il est observé que la séparation d'avec le groupe familial est plus rapide et radicale.³ Et on doit reconnaître que, de façon générale, au terme de ses études secondaires, l'adolescent s'engage dans le choix d'un nouveau mode de vie, soit le début des études collégiales ou l'entrée sur le marché du travail.

Ce nouveau mode de vie signifie souvent un éloignement par rapport au groupe familial et, pour l'adulte en devenir, l'insertion dans un environnement social différent et la prise en charge de sa propre qualité de vie. « En résumé, s'affirme de toutes parts la nécessité pour ce jeune adulte de s'initier à des comportements requis dès lors et tout au cours de la vie adulte, bref la nécessité d'apprentissages fondamentaux et transférables à intégrer dans ses gestes quotidiens. »⁴

Qu'il vive encore chez ses parents, qu'il habite seul ou qu'il partage un logement, le jeune adulte se voit dans l'obligation d'assumer, en partie ou en totalité, la satisfaction de ses besoins et, de ce fait, de gérer lui-même ses ressources. La recherche d'un logement, la préparation des repas, l'entretien des vêtements voire la planification du temps et du budget nécessitent constamment des prises de décision quant à l'utilisation des ressources personnelles ou « familiales ». En s'émancipant, l'élève rejoint le groupe des consommateurs avec toutes les pressions qu'une société moderne fera peser sur lui.

Au plan de l'alimentation, la Politique québécoise en matière de nutrition veut remédier au piètre état nutritionnel des québécois

1. L'école québécoise — Énoncé de politique et plan d'action, p. 154, Ministère de l'Éducation, Québec, 1979.

2. Extrait de L'école s'adapte à son milieu — Énoncé de politique sur l'école en milieu économiquement faible, p. 94, Ministère de l'Éducation, Québec, 1979.

3. Ibid.

4. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement collégial, L'éducation à la consommation, p. 3.

et aux carences particulières des adolescents. Une étude faite auprès des élèves du 2^e cycle du secondaire fait ressortir la nécessité d'une formation en planification alimentaire. Des problèmes de planification et d'organisation de repas ont aussi été identifiés par la Direction générale de l'enseignement collégial chez les étudiants de cet âge.⁵

Les mêmes observateurs signalent que des problèmes d'inconfort physique résultant de la méconnaissance des vêtements affectent de nombreux étudiants. De plus, sur le plan économique, la désuétude calculée des vêtements, créée par la société de consommation, et les coûts de plus en plus élevés des articles vestimentaires font de l'habillement un poste budgétaire d'importance.

D'autres chercheurs mentionnent que les dépenses de logement se situent au nombre des grands problèmes de consommation vécus par les gens de 18 à 34 ans inclusivement.⁶ Ces dépenses occupent, avec celles de l'alimentation et du transport, un des premiers postes budgétaires. Et dans la conjoncture économique actuelle, tout laisse croire que ces problèmes ne vont pas s'amenuiser.

Considérant ces éléments de problématique, l'élève doit avoir accès à un programme qui lui permette de jouer pleinement son rôle de jeune adulte et de s'adapter aux changements qui surviendront au cours de la vie. Il doit être préparé à faire face à la multiplicité des choix qui s'offrent à lui.

1.3 CRITÈRES DE SÉLECTION

1.3.1 La nature de l'économie familiale

Le contenu du programme a d'abord été circonscrit par la nature même de l'économie familiale, telle qu'elle est conçue de nos jours. Cette matière consiste en l'application de principes appartenant aux domaines des sciences et des arts dans la gestion des ressources personnelles et familiales et ce, compte tenu des situations et des changements sociaux. Cette discipli-

ne veut permettre à chaque individu de rechercher pour lui-même et pour les siens un style de vie qui assurera son plein épanouissement.

D'autres critères de sélection ont également présidé au choix des objectifs et du contenu notionnel ; ce sont les concepts d'utilité, de pertinence, d'importance, d'équilibre et de cohérence.

1.3.2 L'utilité

Le programme a été axé sur des besoins fondamentaux que tout individu éprouve, quelle que soit sa condition sociale et son mode de vie. De plus, la satisfaction de ces besoins devait avoir des incidences économiques et sociales en même temps que des effets directs sur les relations interpersonnelles et la qualité de vie des individus. De façon plus spécifique, le présent programme a été davantage orienté vers les besoins particuliers des jeunes adultes en devenir, garçons et filles, qui sont à la recherche de leur identité et de leur autonomie, notamment au plan de l'alimentation, de l'habillement, du logement et des relations interpersonnelles.

1.3.3 La pertinence

En 2^e année du secondaire, l'expérience personnelle de l'élève, sa dépendance et son stade de développement limitent les apprentissages à ceux normalement accessibles au jeune de 12-13 ans, c'est-à-dire à ceux correspondant au premier stade de la période des opérations formelles. Par contre, le développement intellectuel de l'adolescent de 14 ou 15 ans se situe au second stade de la période des opérations formelles et se caractérise par l'abandon graduel des soutiens concrets du milieu et par des opérations plus abstraites telles la formulation d'hypothèses, la synthèse et l'analyse de divers éléments de solution.⁷ Compte tenu du cheminement intellectuel qu'a pu faire l'adolescent de 15-16 ans et de l'évolution de ses besoins et de ses intérêts, il est apparu opportun de compléter au 2^e

5. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement collégial, *L'éducation à la consommation au collégial. Pourquoi et comment?* Version préliminaire. Service des affaires étudiantes, Québec, novembre 1980, p. 2.

6. Jean-Guy Belley, Jacques Hamel et Claude Masse, *La société de consommation au Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980, p. 184.

7. Hershel Thornburg, traduit par David Bélanger, *L'adolescence*, Montréal, les Éditions HRW Ltée, 1975, p. 22-23.

cycle les apprentissages entrepris au 1^{er} cycle, tout en élargissant les champs de connaissances, d'habiletés et d'attitudes.

1.3.4 L'importance

À partir des besoins pressentis par les élèves de niveau secondaire et de situations problématiques vécues par les étudiants de niveau collégial et aussi, de façon générale, par tous les jeunes adultes, il a été possible d'identifier plus sûrement les objectifs à poursuivre. Ce programme a donc été conçu en fonction des connaissances, des attitudes et des habiletés auxquelles bon nombre de jeunes adultes doivent faire appel dans la vie de tous les jours pour s'assurer une vie d'une certaine qualité et jouer divers rôles tels ceux de producteur, de consommateur, d'étudiant et de parent.⁸

1.3.5 L'équilibre

Le programme a été défini de façon à intégrer les apprentissages du savoir, du savoir-faire et du savoir-être, car, au-delà des connaissances, la réalité quotidienne exige des habiletés et impose des attitudes.

1.3.6 La cohérence

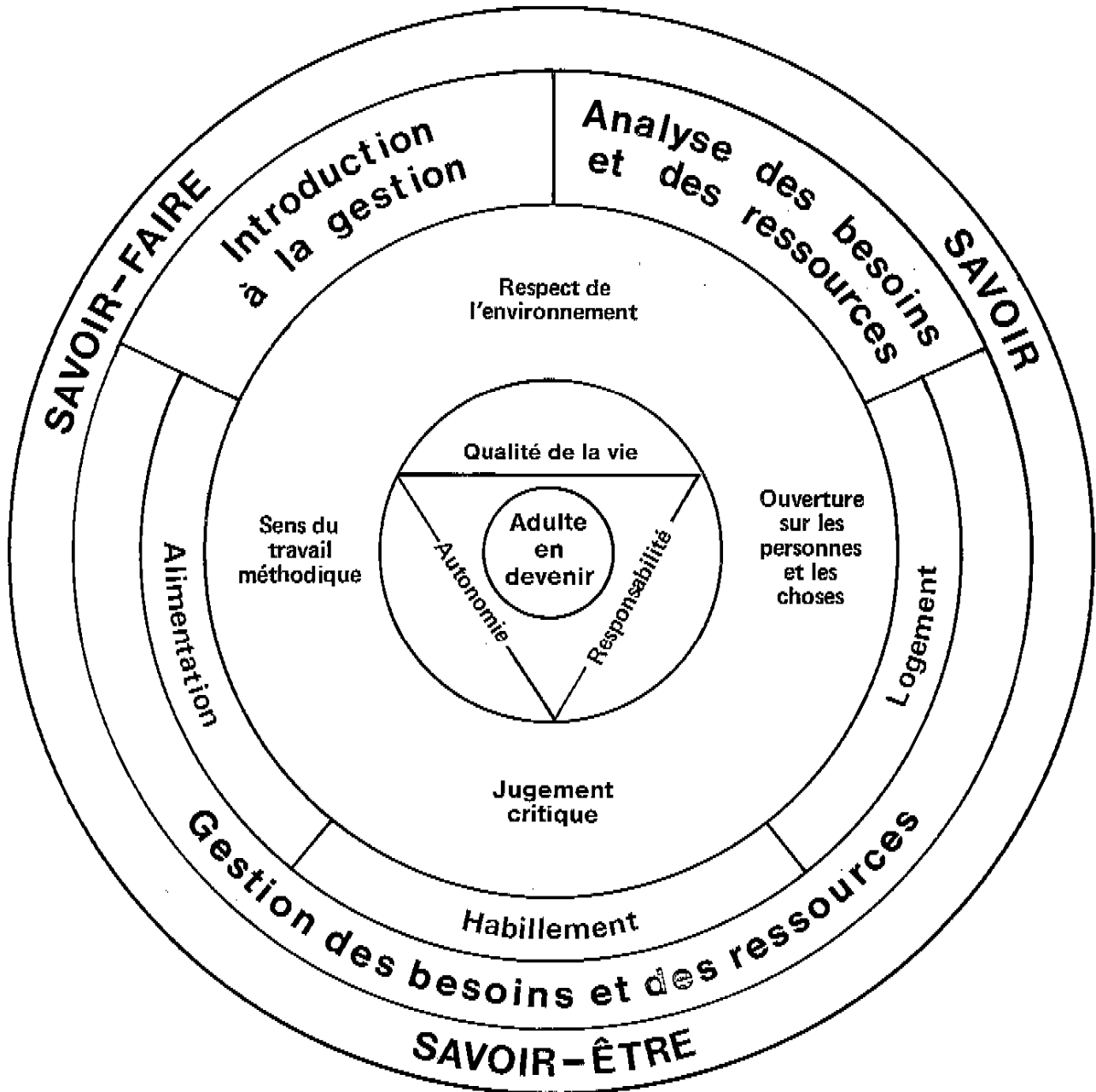
Le respect du Cadre révisé d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques⁹ a permis d'intégrer les divers éléments du programme dans un ensemble cohérent. En même temps, le processus de gestion, principale ligne de force de l'enseignement de l'économie familiale et de ce fait, du programme obligatoire d'économie familiale, 2^e année du secondaire, a été repris et approfondi dans ce programme. Il en demeure le concept intégrateur.

8. Aimée Leduc, « Les compétences minima qu'un adulte doit avoir acquises pour être autonome », *Apprentissage et socialisation*, volume 3, numéro 3, 1980.

9. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, *Cadre révisé d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques*, avril 1980, 27 p.

DIAGRAMME 1

1.3.7 REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU PROGRAMME



1.4 PRINCIPES DIRECTEURS

1.4.1 Finalités

L'éducation au Québec entend, entre autres, assurer « le développement d'une personne qui aspire à l'autonomie, à la liberté et au bonheur, qui a besoin d'aimer et d'être aimée, qui est ouverte à la transcendance. »¹⁰ Le programme d'économie familiale du 2^e cycle du secondaire poursuit cette finalité de l'éducation par sa finalité particulière que l'on retrouve dans son objectif global.

1.4.2 Objectif global

Dans son ensemble, le programme vise à :

Rendre l'adolescent ou l'adulte en devenir apte à agir de façon autonome et responsable dans la satisfaction de ses besoins primaires, tels que l'alimentation, l'habillement, le logement et les relations interpersonnelles, comme moyen d'accéder à une vie qui soit de la meilleure qualité possible.

1.4.3 Buts du programme

Considérant la finalité particulière énoncée plus haut, le programme d'économie familiale, de la 4^e ou 5^e année du secondaire, poursuit, dans les domaines de l'alimentation, de l'habillement, du logement et des relations interpersonnelles, les buts suivants :

- accroître les connaissances de l'adolescent ;
- développer chez l'adolescent des attitudes rationnelles à l'égard de la consommation et de la production de biens et de services ;
- aider l'adolescent à clarifier sa propre échelle de valeurs, et à respecter celle des autres ;
- instrumenter l'adolescent afin qu'il soit capable d'appliquer des principes de gestion dans des situations de la vie quotidienne ;
- développer de nouvelles habiletés de consommation et de production.

1.4.4 Objectifs généraux

Plus spécifiquement, par ses objectifs généraux, le programme d'économie familiale du 2^e cycle du secondaire propose à l'adulte en devenir de la 4^e année ou de la 5^e année du secondaire :

- de se familiariser avec le processus de gestion préalablement à son application dans les domaines :
 - de l'alimentation,
 - de l'habillement,
 - du logement,
- de se familiariser avec les notions de besoins et de ressources sur les plans personnel et social ;
- d'appliquer un processus de gestion dans différentes situations de la vie quotidienne, notamment dans les domaines :
 - de l'alimentation,
 - de l'habillement,
 - du logement.

1.4.5 Valeurs privilégiées

En accord avec les valeurs qui inspirent l'éducation au Québec, les valeurs particulières que le programme tente de développer en priorité chez les élèves sont :

- l'autonomie et la responsabilité
- l'ouverture sur les personnes et sur les choses
- le jugement critique
- le sens du travail méthodique
- le respect de l'environnement.

L'autonomie et la responsabilité

Acquérir de l'autonomie signifie être en possession de moyens qui permettent de prendre les décisions qui nous concernent et d'être, jusqu'à un certain point, autosuffisant. L'apprentissage de ces moyens, joint à la recherche d'une vie de meilleure qualité, constitue pour l'adolescent le premier pas vers la reconnaissance de ses responsabilités. L'autonomie et la responsabilité constituent deux valeurs intrinsèques clairement énoncées dans l'objectif global de ce programme. Plus spécifiquement, elles sont véhiculées, de façon constante, par les objectifs

10. Extrait de *L'école québécoise — Énoncé de politique et plan d'action*, Ministère de l'Éducation, Québec, 1979, p. 26.

de formation, qu'ils soient reliés à la connaissance, aux attitudes ou aux habiletés.

L'ouverture sur les personnes et sur les choses

L'adolescence constitue une période d'insertion progressive de l'individu dans le monde adulte. À la fin du secondaire, le jeune adulte devrait avoir appris à découvrir son entourage immédiat, puis s'être progressivement initié à des aspects plus complexes de la réalité sociale. Le programme permet une prise de conscience de la diversité des valeurs, des besoins et des ressources. Cette sensibilisation contribue à modifier les attitudes et les comportements dans le sens du respect, de la tolérance et de la compréhension chez les autres.

Le jugement critique

Dans le contexte de la société actuelle où une grande partie de la publicité s'adresse aux adolescents, l'éducation au sens critique revêt une grande importance. L'esprit d'analyse inhérent à l'identification des besoins, l'évaluation des biens et des services, la recherche de renseignements fiables, la comparaison des produits et des services tels que proposés par ce programme contribuent à développer le sens critique chez l'adolescent.

Le sens du travail méthodique

L'application constante d'une démarche de gestion favorise l'efficacité et développe le goût de rechercher des méthodes et des moyens rationnels en vue d'un mieux-être. L'acquisition de ces moyens et la maîtrise de ces méthodes permettent des transferts à divers champs d'activités et, par le fait même, favorisent l'adaptation au changement.

Le respect de l'environnement

Le respect de l'environnement incite à réfléchir sur les habitudes de consommation et de production adoptées par les individus pour satisfaire leurs besoins. Le contenu du programme témoigne d'efforts soutenus pour non seulement sensibiliser les jeunes à

utiliser de façon rationnelle leurs ressources mais aussi pour développer chez eux la capacité d'agir positivement sur l'environnement.

1.4.6 Fondements

Les fondements qui ont servi d'appui pour déduire et justifier l'ensemble des connaissances, des habiletés et des attitudes à développer par le programme d'économie familiale sont reliés à la discipline, à la pédagogie et aux besoins de l'adolescent sur les plans individuel et social. Ces fondements sont les suivants :

- de bonnes décisions et une saine gestion en regard de la vie personnelle et quotidienne constituent, aujourd'hui les lignes de force de l'économie familiale ;
- l'adolescent retient de façon sélective les éléments d'apprentissage proposés et souscrit aux projets qui correspondent à ses besoins tout en rejetant ceux qui, à son avis, ne le concernent pas ;
- le bien-être et l'épanouissement des individus sont les principaux axes sur lesquels repose la qualité de la vie ;
- les adolescents éprouvent des besoins reliés à leur développement psychologique et physiologique et à leur insertion sociale dans un milieu différent ;
- le développement d'une conscience personnelle et collective doit accompagner le processus de croissance de l'adolescent afin que celui-ci puisse réagir aux diverses formes d'évolution de son milieu.

Par sa finalité particulière, les valeurs qu'il véhicule et les fondements sur lesquels il s'appuie, ce programme contribue à la réalisation de cinq objectifs de l'éducation du second cycle du secondaire :

- « consolider et approfondir, par un apprentissage plus systématique, les domaines de la connaissance et de la technique ;
- « s'employer à accroître chez les jeunes le sens de la responsabilité collective ;

- « favoriser, chez les élèves, la structuration d'une pensée cohérente ;
- « développer chez les élèves un jugement critique devant les divers courants de la pensée qui les sollicitent ;
- « aider les jeunes à trouver un sens à leur vie. »¹¹

Le diagramme 1 et le tableau 1, pages 6 et 28, illustrent les composantes du programme.

1.5 RELATION DU PROGRAMME AVEC LES AUTRES PROGRAMMES

1.5.1 Relation avec le programme précédent¹²

Les quatre programmes d'économie familiale du 2^e cycle du secondaire, série 495-500, édictés en juin 1978, traitaient chacun de thèmes particuliers ; le programme d'une année était constitué de deux thèmes. Pour les raisons décrites ci-dessus (voir Historique), le présent programme, qui s'échelonne normalement sur une année d'enseignement, couvre 100 heures d'activités.

Quant à la clientèle visée par ce programme, elle se limite aux élèves de 4^e ou 5^e secondaire alors qu'auparavant, le cours à option était aussi offert aux élèves de 3^e année. Cependant, on peut penser que la clientèle sera davantage mixte puisque tous les garçons auront déjà été inscrits de façon obligatoire en 2^e secondaire et que, de ce fait, ils auront alors saisi l'importance de l'autonomie sur divers plans.

Par rapport aux programmes précédents, celui-ci est davantage orienté vers les besoins et les intérêts du jeune adulte. Déjà présent dans la version précédente, le processus de gestion devient maintenant le concept intégrateur de tous les éléments du contenu du programme. Il constitue la

base de la formation préconisée en économie familiale.

Bien qu'on retrouve dans ce programme les quatre grands concepts sur lesquels reposaient les programmes précédents, compte tenu des critères de sélection explicités précédemment, certains objectifs ont été modifiés ou retranchés. Ainsi, certains aspects historiques et sociologiques de la vie familiale, de l'alimentation, de l'habillement et du logement, n'apparaissent plus au programme.

L'éducation à la consommation constitue toujours un volet important du programme au même titre que l'initiation à la production. Ces deux aspects sont présentés comme des moyens également valables de satisfaire ses besoins tout en développant ses ressources personnelles, et ils s'inscrivent, en plus, dans une optique de conservation des ressources.

1.5.2 Relation avec le programme du 1^{er} cycle du secondaire¹³

Le programme d'économie familiale pour le cours à option de 4^e ou 5^e secondaire est étroitement lié au programme d'économie familiale de 2^e année. Ainsi que le préconise un des objectifs de l'éducation au second cycle du secondaire, ce programme veut « consolider et approfondir, par un apprentissage plus systématique, les domaines de la connaissance et de la technique ». ¹⁴ Quoique le processus de gestion demeure toujours l'axe principal de ce programme, les objectifs généraux s'adressent à un adulte en devenir dont les intérêts et les besoins diffèrent de ceux de l'adolescent de 12-13 ans.

1.5.3 Relations avec les programmes des autres disciplines

• Biologie

Le programme de biologie de 3^e secondaire poursuit des objectifs reliés

11. Extrait de *L'école québécoise — Énoncé de politique et plan d'action*, p. 31, Ministère de l'Éducation, Québec, 1979.

12. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Économie familiale, Recueil des programmes d'études, enseignement secondaire*, juin 1978, 97 p. Code 16-4121.

13. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Programme d'études, Secondaire, Économie familiale, Formation générale, 2^e année*. Direction des programmes, Services du secondaire, octobre 1981, 71 p. Code 16-4122.

14. Extrait de *L'école québécoise — Énoncé de politique et plan d'action*, p. 31, Ministère de l'Éducation, Québec, 1979.

à une saine alimentation, mais dans l'optique des fonctions biologiques.

- **Chimie**

Le programme de chimie offert en 4^e secondaire traite dans un de ses modules des produits domestiques familiers sous l'aspect de leurs propriétés chimiques, de leur efficacité et de leur usage sécuritaire.

- **Éducation physique**

Des contenus notionnels reliés à l'alimentation, à la santé et à la sécurité apparaissent dans les programmes d'éducation physique. Toutefois ils ne sont traités que dans le contexte de l'activité physique.

- **Éducation économique**

Le programme d'éducation économique de la 5^e secondaire vise principalement à initier l'élève aux concepts et aux habiletés de base de l'analyse économique, afin de le rendre capable de comprendre les principaux phénomènes socio-économiques. Quelques éléments de contenu du programme d'économie familiale seront alors étudiés dans un cadre plus strictement économique.

- **Formation personnelle et sociale**

Le programme de formation personnelle et sociale est composé de cinq volets distincts : l'éducation à la santé, l'éducation à la sexualité, l'éducation à la consommation, l'éducation aux relations interpersonnelles et l'éducation à la vie en société. Bien que certains objectifs de ce programme s'apparentent à quelques objectifs du programme d'économie familiale, le degré de spécificité de ce dernier en fait un complément aux objectifs visés par le programme de formation personnelle et sociale.

1.5.4 Interdisciplinarité

L'interdisciplinarité permet à la fois de susciter l'intérêt de l'élève et d'élargir son développement conceptuel. À l'instar de ses collègues, l'enseignant d'économie familiale doit aussi se préoccuper d'établir des relations avec les autres disciplines. Ces relations peuvent s'effectuer de différentes

façons. L'approche thématique semble la plus praticable puisque chaque spécialiste de discipline traite un aspect d'un sujet. Ainsi la notion d'alimentation pourrait être étudiée de façon complémentaire par différentes disciplines sous les aspects nutritionnel, historique, géographique, linguistique, économique et même sportif.

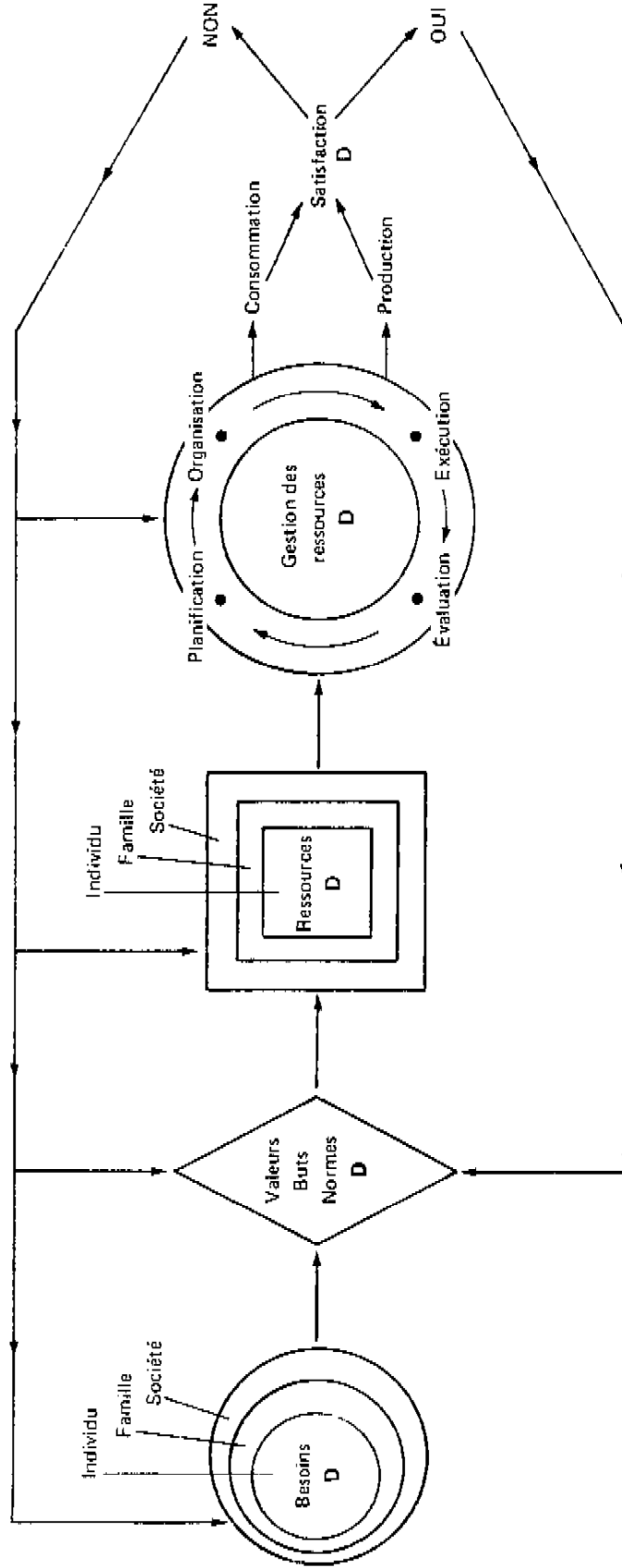
1.6 CLIENTÈLE VISÉE

Le programme d'économie familiale a été élaboré à l'intention des élèves de la 4^e ou de la 5^e année du secondaire. Cette clientèle se compose de garçons et de filles dont l'âge moyen est de 16 ans. Il y a tout lieu de croire que cette clientèle sera dorénavant mixte puisque tous les garçons auront déjà suivi le cours obligatoire d'économie familiale de 2^e secondaire, et que, de ce fait, ils auront compris l'importance de se préparer à vivre de façon autonome et responsable. Ce programme convient autant aux jeunes qui se proposent de vivre encore quelque temps avec leur groupe familial qu'à ceux qui doivent, par choix ou par nécessité, le quitter bientôt.

2. Orientations pédagogiques

DIAGRAMME 2

2.1 PROCESSUS DE GESTION
APPLIQUÉ À L'ÉCONOMIE FAMILIALE



Légende : D = décisions

2.2 LA DISCIPLINE

2.2.1 L'application de principes de gestion

Si chacun reconnaît, d'une part, que la nature même de l'économie familiale suppose l'utilisation rationnelle des ressources disponibles pour satisfaire les besoins et, d'autre part, que la gestion est une série d'actions entreprises pour atteindre un but donné, il devient évident que les processus de prise de décision et de gestion doivent constituer les lignes de force de l'enseignement de l'économie familiale.

Toutefois, il ne faut pas limiter l'enseignement de l'économie familiale à la simple transmission des informations nécessaires à la prise de décision et à la gestion. Il importe plutôt d'aider les individus à définir leurs besoins et à utiliser adéquatement leurs ressources. Il s'agit là d'un processus de réflexion, d'analyse et d'action par rapport aux conditions, aux contraintes et aux objectifs de la vie personnelle. Les éléments de ce processus sont en fait des concepts qu'il faut comprendre pour atteindre les buts visés dans les meilleures conditions possibles.

Le diagramme 2, page 12, illustre le processus de gestion appliqué à l'économie familiale et le texte qui suit en donne une description sommaire.

Quels que soient les besoins à satisfaire, chaque individu vivant dans un milieu familial et une société donnée est influencé, à des degrés divers, par cet environnement. Ces influences amènent les individus et leur groupe familial à développer une hiérarchie de valeurs reliées à ce qu'ils considèrent comme important et souhaitable dans la vie.

En même temps, les exigences de la vie quotidienne créent des situations, des problèmes, des conflits et des occasions qui obligent à faire des choix. Les individus doivent alors préciser leurs buts et établir leurs normes.

On peut faire appel de différentes façons aux ressources personnelles,

familiales et sociales. Des décisions sont nécessaires pour déterminer les ressources qui seront utilisées. Ainsi, les décisions sont reliées à la définition des valeurs, à l'identification des buts et des normes et à la sélection des ressources.

En appliquant un processus de gestion, des biens et des services peuvent être produits, consommés et même conservés pour usage ultérieur. Même on peut produire de nouvelles ressources ou développer des ressources existantes.

2.2.2 La recherche d'une qualité de vie

La gestion produit des changements qui sont directement liés à la **qualité de la vie**. Si la qualité de vie recherchée est atteinte, de nouveaux buts peuvent être déterminés et le processus de gestion recommence. Si les changements produits n'apportent pas les résultats souhaités, la situation doit être réévaluée. Les buts peuvent être repensés, d'autres ressources peuvent être choisies et le processus de gestion doit être repris. Dans cette perspective, les objectifs de ce programme sont des jalons sur lesquels l'adolescent peut s'appuyer dans sa recherche d'une vie de qualité.

2.3 L'APPRENTISSAGE

En vue de faciliter l'apprentissage chez l'élève, la méthodologie préconisée pour l'application du présent programme repose sur les principes suivants : la conceptualisation, la motivation, la communication, la participation et l'intégration.

2.3.1 La conceptualisation

Considérant que la prise de décision est partie intégrante du processus de gestion et que la qualité des décisions est proportionnelle au développement conceptuel d'un individu, l'approche pédagogique en économie familiale doit favoriser la compréhension et l'élargissement des concepts. À ce sujet, Robert Brien affirme qu'un individu qui possède un concept, a dans sa mémoire un ensemble de caractéristiques reliées à une catégorie d'objets ou d'actions et un système qui vérifie automatiquement si ces caracté-

ristiques se retrouvent dans l'objet ou l'action présentés.¹⁵

Les concepts qui sont traités et approfondis dans le présent programme sont :

- la gestion
- l'analyse des besoins et des ressources des individus
- l'analyse des besoins et des ressources des groupes
- la satisfaction des besoins et la qualité de la vie.

La gestion

La première partie du programme intitulée **Introduction à la gestion** veut d'abord expliciter le concept de gestion. Compte tenu de l'abstraction et de la complexité de ce concept, il importe de comprendre dès le début les principes qui sous-tendent le processus de gestion et en même temps de favoriser un développement conceptuel progressif et complémentaire aux apprentissages faits en 2^e année du secondaire.

L'analyse des besoins et des ressources

Les besoins et les ressources des individus et des groupes sont les concepts étudiés dans la deuxième partie du programme **Analyse des besoins et des ressources**. L'étude de ces deux éléments du processus de gestion permet d'établir des problématiques plus réalistes.

La satisfaction des besoins et la qualité de la vie

La troisième partie du programme **Gestion des besoins et des ressources** se rapporte au concept de la satisfaction et de la qualité de la vie. Plus précisément, il présente des applications du processus de gestion dans les domaines de l'alimentation, de l'habillement et du logement. Au-delà d'un apprentissage théorique de la gestion, l'élève doit avoir l'occasion de faire des applications diversifiées

de ce processus en regard de la vie quotidienne tout en recherchant une bonne qualité de vie. À titre d'exemple, au terme de l'apprentissage de certains éléments de ce programme, le développement conceptuel de l'élève lui permet, entre autres, d'équilibrer son alimentation. Le développement conceptuel commencé en 2^e année du secondaire doit être poursuivi et consolidé tout au long de l'application du présent programme.

2.3.2 La motivation

L'apprentissage, qui se définit comme une modification du comportement, peut être facilité ou entravé par différentes forces. Le premier facteur qui détermine le degré d'assimilation des connaissances réside dans l'intérêt même de l'élève. L'enseignant doit donc constamment démontrer la relation existant entre le contenu du programme et les besoins de l'adolescent. En outre, il doit choisir des activités qui se révèlent significatives, stimulantes et valorisantes pour l'adulte en devenir.

2.3.3 La communication

Parmi les facteurs qui favorisent l'apprentissage, il y a la relation enseignant-élève. Avant tout apprentissage, l'élève doit sentir que l'enseignant s'intéresse à lui et qu'il est accepté et respecté. Lors des activités d'apprentissage, il importe que l'élève puisse formuler ouvertement des interrogations, faire connaître ses préoccupations et énoncer sans crainte des hypothèses de solutions. Des relations enseignant-élève harmonieuses contribuent à faire naître chez ce dernier de meilleures dispositions pour apprendre, en créant un climat de confiance et de sécurité.

Le travail de groupe et les relations avec ses camarades constituent pour l'élève autant d'occasions d'interaction et d'objets de stimulation dans ses apprentissages. Il convient cependant de noter que cette forme de travail peut donner lieu à des confrontations. Mais, à l'instar de Gérard J. Pine de l'Université de New Hampshire, il est permis de croire que la confron-

15. Robert Brien, *Design pédagogique — Introduction à l'approche de Gagné et de Briggs*, Québec, Les Éditions Saint-Yves Inc., décembre 1980, p. 32.

tation est un terrain d'essai qui favorise la synthèse des idées et la naissance de nouveaux concepts.

2.3.4 La participation

Tout au long de l'apprentissage, l'élève doit être un associé actif. Afin que l'élève accède au stade où les apprentissages sont significatifs et utilisables, l'enseignant doit aller au-delà de la simple transmission de connaissances en amenant l'élève à vivre des expériences pertinentes et diversifiées et à développer de plus en plus son autonomie. Afin d'atteindre les objectifs du programme, la planification et le développement des stratégies d'enseignement et des activités d'apprentissage doivent tenir compte de ce principe méthodologique.

2.3.5 L'intégration

Compte tenu des relations entre les divers modules du programme en regard de l'objectif global, il est souhaitable de prévoir des activités d'apprentissage « globalisantes ». Cette intégration, en assurant la poursuite simultanée de plusieurs objectifs par des projets à court ou à moyen terme, permet de faire référence plus aisément aux situations réelles de la vie quotidienne. Les activités d'apprentissage « globalisantes » favorisent une utilisation plus rationnelle du temps alloué pour l'application de ce programme. Lorsque l'élève met en pratique les notions acquises au moment de prendre des décisions personnelles, l'enseignement de l'économie familiale prend alors tout son sens. À cet égard, l'enseignant doit voir à ce que l'élève applique un processus rationnel de gestion et, par des interventions ponctuelles, susciter chez lui des interrogations.

En s'interrogeant, l'élève saisit la logique des démarches qui s'imposent dans toute prise de décision. L'application constante de cette démarche constitue un renforcement nécessaire à la réalisation des objectifs du programme.

Ces principes d'ordre méthodologique sous-tendent le contenu du guide pédagogique

qui accompagne ce programme. En plus d'explicitier les principes méthodologiques énoncés dans ce programme, celui-ci suggère des stratégies d'enseignement, des situations d'apprentissage, des activités de mesure et d'évaluation et des références susceptibles de favoriser l'atteinte des objectifs visés.

2.4 L'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

2.4.1 Les généralités

L'évaluation pédagogique est partie intégrante du processus d'apprentissage et d'enseignement et y joue un rôle déterminant. Elle permet, entre autres, de connaître les résultats des apprentissages, de voir si les changements souhaités se sont effectivement produits et d'informer sur le déroulement de l'apprentissage pour prendre les décisions qui s'imposent. À cette fin, il est souhaitable d'appliquer une démarche d'évaluation pédagogique, c'est-à-dire un ensemble d'opérations qui s'insèrent dans une dynamique de décisions et d'action au profit de l'élève ; ce processus est désigné par l'expression DÉMARCHE ÉVALUATIVE dont les phases sont : la mesure, l'évaluation et la décision conduisant à l'action.

La mesure

La mesure est une activité qui vise à recueillir, à analyser et à interpréter des données relatives aux apprentissages chez un ou plusieurs élèves, à l'aide d'instruments tels les épreuves, les échelles d'attitude et les grilles d'observation. Pour qu'un instrument de mesure soit valable, il doit reposer sur des objectifs univoques et contenir des questions ou des tâches correspondant à ces objectifs. Pour qu'il y ait adéquation entre l'objectif mesuré et l'instrument de mesure, il faut que l'apprentissage mesuré par l'épreuve soit essentiellement de même nature que celui exprimé par l'objectif.

La planification de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation pédagogique forme un tout étroitement associé. Elle permet d'identifier les objectifs visés, de choisir les moyens

pour les poursuivre et d'identifier les façons de prévoir s'ils sont atteints. La démarche évaluative amènera l'enseignant ou l'enseignante à ajuster sa planification au fur et à mesure que se déroulera l'enseignement et l'apprentissage. Les résultats peuvent être interprétés de façon critériée ou normative.

• **Mesure et interprétation critériée**

L'interprétation critériée se fait en comparant les résultats de l'élève avec le seuil de performance jugé acceptable. Dans une interprétation critériée, l'élève est jugé en regard de la réalisation d'un objectif ou d'un ensemble d'objectifs. La performance de l'élève est alors acceptable ou non acceptable.

• **Mesure et interprétation normative**

L'interprétation normative situe les résultats d'un élève par rapport aux résultats des autres élèves en regard des mêmes objectifs ; la moyenne et le rang cinquième sont des formes d'interprétation normative. Lors de l'interprétation normative, l'élève peut être classé comme supérieur, moyen ou inférieur ou, encore, comme excellent, très bon, bon, faible ou très faible par rapport à un groupe donné.

L'évaluation

Les données fournies par la mesure permettent de poser un jugement. Ce jugement constitue l'évaluation: deuxième étape de la démarche évaluative. Par exemple, en rapport avec un objectif du programme, l'enseignant peut établir que l'élève a atteint ou n'a pas atteint l'objectif. Ce jugement ne peut être porté qu'à partir d'un seuil de réussite déterminé à l'avance et connu de l'élève ; la comparaison des données recueillies et du seuil de réussite permettra de poser un jugement valable.

La décision-action

Cette dernière phase de la démarche évaluative constitue la raison d'être de l'évaluation pédagogique ; elle permet de prendre les meilleures décisions relativement au cheminement

ultérieur de l'élève. La mesure et l'évaluation peuvent amener à des décisions telles que modifier la planification, informer les parents.

2.4.2 Les types d'évaluation pédagogique

L'évaluation pédagogique peut se faire à toutes les étapes de l'apprentissage. Dans le contexte scolaire actuel, on retrouve principalement deux types d'évaluation : l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

L'évaluation formative

L'évaluation formative se caractérise par sa proximité de l'acte pédagogique et son intégration au processus d'apprentissage. Elle vise essentiellement à guider l'élève dans le pas-à-pas de ses apprentissages. Elle permet de déceler les difficultés de ces derniers, de corriger les lacunes et de renforcer les acquis. Elle peut se faire aussi bien avant (évaluation formative de départ) que pendant (évaluation formative interactive) et après l'apprentissage (évaluation formative ponctuelle ou évaluation formative d'étape). Les décisions découlant de ce type d'évaluation sont toujours de nature pédagogique et reposent sur une mesure critériée.

L'évaluation sommative

L'évaluation sommative s'intéresse davantage au bilan des apprentissages réalisés ; elle peut s'effectuer à la fin d'une partie terminale d'un programme ou à la fin d'un programme d'études. Les décisions que l'enseignant prend à la suite de ce type d'évaluation concernent particulièrement la promotion et la sanction des études.

2.4.3 L'évaluation pédagogique en économie familiale

Si l'on considère les orientations du programme d'économie familiale et la démarche pédagogique proposée, l'évaluation pédagogique en économie familiale représente un défi particulier.

Le programme d'économie familiale vise l'apprentissage et l'utilisation d'un processus de gestion dans diverses situations de la vie quotidienne

afin que l'élève puisse s'assurer une certaine qualité de vie. L'atteinte des objectifs du programme suppose une intégration du savoir, du savoir-être et du savoir-faire. L'évaluation des apprentissages en économie familiale doit donc, dans la mesure du possible, toucher à tous ces aspects. Et cela implique un préalable : la planification.

L'enseignant qui veut favoriser chez l'élève l'apprentissage d'un processus de gestion incluant la phase évaluation, se doit lui aussi de le vivre dans sa pratique pédagogique. De la même façon que la gestion des ressources personnelles concourt à une certaine qualité de vie, la gestion des ressources pédagogiques favorise une certaine qualité de l'enseignement et des apprentissages.

Le processus de gestion pédagogique présenté au guide pédagogique du 1^{er} cycle¹⁶, page 10, situe clairement l'évaluation comme partie intégrante d'un processus global de planification.

Il serait inutile d'actualiser une démarche évaluative en économie familiale, sans avoir d'abord planifié l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation pédagogique. Planifier ou appliquer le processus de gestion pédagogique, c'est partir des objectifs terminaux de chaque module, déterminer les objectifs intermédiaires visés et le contenu notionnel qui s'y rattache, développer les stratégies d'enseignement et les activités d'apprentissage pertinentes et préciser le temps et les références nécessaires. Alors seulement, il sera possible de déterminer le type d'évaluation à privilégier selon les décisions à prendre. Ainsi, l'évaluation pédagogique sera située dans une démarche globale et sera directement reliée à l'enseignement et à l'apprentissage.

L'évaluation formative interactive, se déroulant au moment de l'apprentissage, est fortement privilégiée en

économie familiale ; elle demande à l'enseignant d'être très vigilant de façon à pouvoir intervenir auprès de l'élève pour le guider et le corriger, pour réajuster et renforcer les apprentissages de ce dernier. L'enseignant vérifiera l'acquisition du savoir et de la démarche de gestion, le développement en regard du savoir-être et la maîtrise du savoir-faire et ce, en vue de prendre les décisions qui s'imposent : modification de la planification de son enseignement, poursuite d'une nouvelle séquence d'apprentissage, prescription de tâches spécifiques pour renforcer les acquis ou corriger les lacunes. Toutefois l'évaluation formative ponctuelle et l'évaluation formative d'étape ne doivent pas être négligées, car elles permettent de vérifier le degré d'atteinte d'un objectif ou de quelques objectifs.

Même si l'évaluation formative en cours d'apprentissage est fortement privilégiée en économie familiale. L'évaluation sommative demeure essentielle puisqu'elle permet d'apporter une information globale sur l'état des apprentissages réalisés par chacun de élèves en vue de prendre les décisions qui s'imposent en regard de la sanction des études et de la promotion.

2.4.4 Le choix des instruments de mesure

Les objectifs de ce programme sont reliés aux trois grands domaines de la taxonomie : l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés et d'attitudes. Cependant, il est à remarquer que les objectifs terminaux d'ordre cognitif et psychomoteur englobent les objectifs d'ordre affectif. L'évaluation pédagogique portera donc principalement sur la réalisation des deux premiers types d'objectifs.

La nature de ces objectifs de formation exige des instruments de mesure appropriés. Ainsi pour mesurer la réalisation des objectifs du domaine cognitif, on se servira d'épreuves composées de questions à correction objective ou de questions à correction subjective selon l'objectif mesuré. Toutefois avant de construire une

16. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, Direction de la formation générale, **Guide pédagogique, Secondaire, Économie familiale, 2^e année**, Québec, Direction des communications du Ministère de l'Éducation, octobre 1982, 199 p. Code 16-4122-01.

épreuve, il sera essentiel de recourir à une table de spécification afin d'offrir un échantillonnage représentatif de questions valides. À cet effet, la Direction générale du développement pédagogique met à la disposition des enseignants un guide docimologique.¹⁷

Quant aux objectifs reliés au domaine psychomoteur, des grilles d'observation permettront de recueillir les données relatives aux habiletés motrices acquises par l'élève, et ce, selon des critères pré-établis et connus de l'élève.

Pour les enseignants qui voudraient mesurer le degré de réalisation des objectifs reliés au domaine affectif, c'est-à-dire les modifications d'attitudes chez l'élève, différentes méthodes de mesure existent.¹⁸ Cependant, l'échelle de Likert demeure la plus simple. Il s'agit de demander à l'élève, par exemple, de coter de 1 à 5 une série d'affirmations concernant un sujet ou une situation, et ce, en partant d'un avis très favorable pour arriver à un désaccord total, en passant par l'indécision.

17. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, Direction de la mesure et de l'évaluation des apprentissages, **Guide docimologique**, Québec, Service général des communications, 1981, Fascicule 5, p. 4.

18. Victor Alexandre, **Les échelles d'attitude**. Paris, Éditions universitaires, 1971, 187 p.

3. Description du contenu du programme

3.1 STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme d'économie familiale est constitué de trois modules dont le dernier est subdivisé en trois unités-concepts. Ces modules sont :

1. Introduction à la gestion.
2. Analyse des besoins et des ressources.
3. Gestion des besoins et des ressources :
 - en alimentation
 - en habillement
 - en logement.

Pour chaque module on retrouve un objectif général, des objectifs terminaux, des objectifs intermédiaires et un contenu notionnel. Les objectifs généraux donnent un aperçu de la formation à acquérir dans un domaine particulier. Ils explicitent l'objectif global et les buts de ce programme et décrivent en substance les changements anticipés chez l'élève. Ils servent de point de départ à la définition des objectifs terminaux et des objectifs intermédiaires. Les objectifs généraux se rapportent aux trois grands domaines de l'apprentissage : le domaine cognitif, le domaine psychomoteur et le domaine affectif (voir tableaux 1 et 2, pages 28 et 29).

Le domaine cognitif concerne l'acquisition des connaissances et le développement des capacités intellectuelles. Le domaine psychomoteur se rapporte aux habiletés requises dans l'utilisation de techniques propres aux différents champs de l'activité physique. Le domaine affectif porte sur les goûts, les intérêts, les valeurs et les attitudes à développer.

Quant aux objectifs terminaux, ils décrivent de façon spécifique les résultats et les comportements anticipés chez l'élève à la fin de l'étude d'un module. Les objectifs terminaux d'ordre cognitif et psychomoteur englobent les objectifs d'ordre affectif.

Les objectifs intermédiaires décrivent les résultats anticipés chez l'élève tout au long du cheminement retenu pour l'atteinte d'un objectif terminal.

Les contenus notionnels proposent des pistes permettant de mieux couvrir le champ d'un objectif. Ces notions, liées logiquement aux comportements et aux résultats attendus chez l'élève, servent à circonscrire les objets d'apprentissage propres à la matière. Selon les besoins et le temps disponible, les contenus notionnels pourraient être développés davantage.

3.2 PONDÉRATION

Une pondération approximative du temps à consacrer à chaque module a été établie. Elle figure au tableau-synthèse présentant les objectifs terminaux des trois modules (voir tableau 2, page 29).

3.3 ASPECTS OBLIGATOIRES DU PROGRAMME

Obligation

« Les programmes d'études comprennent des objectifs et des contenus notionnels obligatoires ». ¹⁹ Plus précisément, ce programme contient des objectifs terminaux, des objectifs intermédiaires et des contenus notionnels obligatoires afin que tous les élèves puissent poursuivre la formation amorcée en 2^e année du secondaire et acquérir de nouvelles compétences. Cette partie obligatoire correspond à 80% du programme.

Adaptation

Pour faciliter aux organismes scolaires l'adaptation de ce programme aux besoins spécifiques de leur clientèle, une partie de celui-ci est constituée d'objectifs et de contenus notionnels adaptables. L'organisme scolaire, le personnel de l'école et plus particulièrement les enseignants d'économie familiale peuvent modifier ces objectifs et même leur substituer d'autres objectifs répondant mieux aux besoins particuliers de leur clientèle. Ces possibilités d'adaptation s'étendent à 20% du programme.

Enrichissement

Des propositions d'enrichissement sont également présentées à l'intérieur de ce programme et s'ajoutent au contenu obligatoire et au contenu adaptable lesquels couvrent normalement 100 heures d'enseignement. Ces objectifs et ces contenus d'enrichissement veulent répondre aux besoins d'une clientèle particulière dont le niveau de formation exige des connaissances plus poussées et le développement d'habiletés plus complexes tout en poursuivant le développement d'attitudes rationnelles. Comme pour les objectifs adaptables, l'enseignant peut y substituer d'autres objectifs qui correspondent encore mieux aux besoins de sa clientèle.

19. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, **Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire**, version commentée et annotée, avril 1981, p. 6, art. 3. Code 16-0062.

4. Facteurs particuliers

4.1 AIRES D'ENSEIGNEMENT

Les objectifs retenus pour ce programme et les principes d'ordre méthodologique mis de l'avant exigent une participation active des élèves et des activités en laboratoire. En conséquence, des aires d'enseignement adéquates sont requises. Afin d'aider le milieu, le ministère de l'Éducation met à la disposition des commissions scolaires un guide d'aménagement pour l'application du programme d'économie familiale de 2^e secondaire et de 4^e ou 5^e secondaire.²⁰

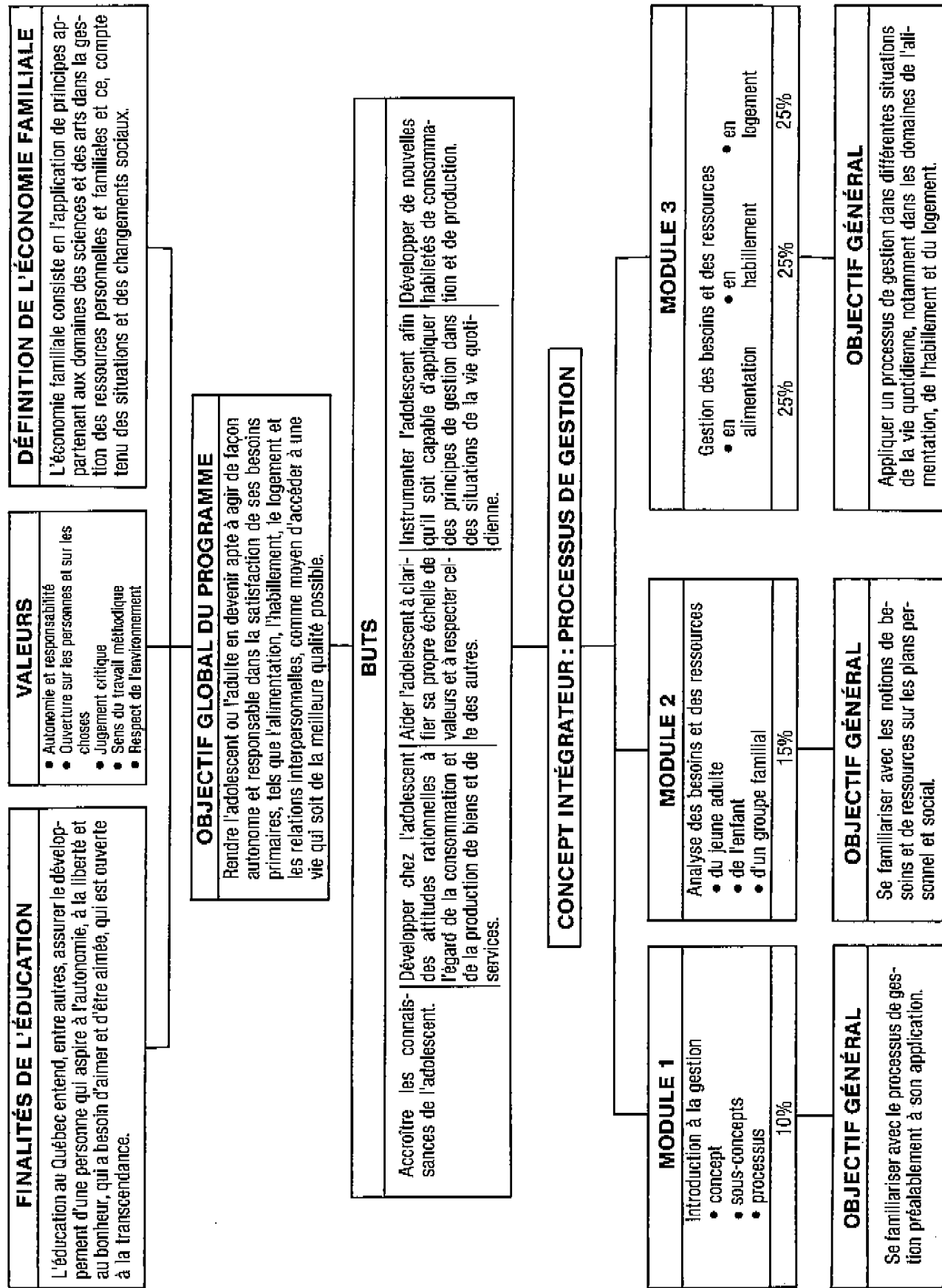
4.2 ÉQUIPEMENT

Dans les aires d'enseignement, un outillage et un équipement appropriés sont essentiels pour permettre la réalisation d'activités favorisant la maîtrise des objectifs de ce programme. Les listes d'équipement déjà élaborées pour le 1^{er} cycle du secondaire servent de base pour outiller les laboratoires d'économie familiale de 4^e ou 5^e année. Toutefois, quelques ajouts viennent compléter ces listes en vue de répondre aux besoins particuliers du programme de 2^e cycle. Ces listes sur microfiches sont disponibles dans les commissions scolaires.

20. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale des ressources matérielles et financières, Direction de l'équipement, **Guide d'aménagement des laboratoires d'économie familiale**, Québec, Direction des communications, 1981, 29 p. Code 27-1717.

5. Contenu du programme

5.1 PRINCIPES DIRECTEURS



MODULE 1

MODULE 2

MODULE 3

INTRODUCTION À LA GESTION

ANALYSE DES BESOINS ET DES RESSOURCES

GESTION DES BESOINS ET DES RESSOURCES

	Unité-concept Alimentation	Unité-concept Habillage	Unité-concept Logement
1.1 EXPLIQUER le processus de gestion.			
1.2 ÉTABLIR un plan de gestion pour une situation de vie.			
2.1 DÉCRIRE des besoins et des ressources du jeune adulte.	3.1 DÉCRIRE les besoins nutritionnels du jeune adulte.	4.1 ÉTABLIR les besoins d'un jeune adulte en matière d'habillement.	5.1 DÉCRIRE les besoins du jeune adulte en matière de logement.
2.2 DÉCRIRE des besoins et des ressources de l'enfant à chaque phase de son développement.	3.2 COMPARER l'apport nutritif des aliments.	4.2 DÉCRIRE des ressources disponibles en matière d'habillement.	5.2 DÉCRIRE les ressources nécessaires à un jeune adulte à la recherche d'un logement.
2.3 DÉCRIRE des besoins et des ressources d'un groupe familial.	3.3 DÉCRIRE les ressources du jeune adulte en matière d'alimentation.	4.3 IDENTIFIER des propriétés de fibres, d'armures et d'appareils utilisés dans la confection des étoffes.	A 5.3 CHOISIR de façon rationnelle un logement et un aménagement de façon rationnelle.
	3.4 PLANIFIER des menus équilibrés, attrayants et économiques.	4.4 APPLIQUER une stratégie rationnelle à l'achat de vêtements.	5.4 CHOISIR un logement et un aménagement de façon rationnelle.
	3.5 APPLIQUER une stratégie rationnelle d'achat des aliments.	4.5 PLANIFIER de façon rationnelle l'entretien de ses vêtements.	5.5 INTERPRÉTER correctement un bail-type.
	3.6 PRÉPARER des repas simples, nutritifs, attrayants et économiques.	4.6 RÉPARER ou RECYCLER un article vestimentaire.	5.6 PLANIFIER l'aménagement d'un logement de façon rationnelle et économique.
			5.7 PLANIFIER sur une semaine, les tâches d'entretien d'un logement.
	10%	25%	25%
	15%	25%	25%
	25%	25%	25%
	100%	100%	100%
		Enrichissement	
		E 4.7 APPLIQUER des techniques de base dans la confection d'articles vestimentaires ou autres.	

Légende : A = adaptable
E = enrichissement

5.3

Module 1

INTRODUCTION À LA GESTION

Durée approximative : 10% du temps

OBJECTIF GÉNÉRAL

1. SE FAMILIARISER avec le processus de gestion préalablement à son application dans les domaines :
 - de l'alimentation,
 - de l'habillement,
 - du logement.

OBJECTIF TERMINAL

1.1 EXPLIQUER le processus de gestion.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.1.1	DÉFINIR la notion de gestion.	Gestion : <ul style="list-style-type: none">- action de gérer ou d'administrer des biens.
1.1.2	ÉNONCER les principales notions reliées à la gestion.	Notions : <ul style="list-style-type: none">- valeurs- buts- besoins- objectifs- priorités- normes- critères- ressources- planification- organisation- exécution- évaluation- satisfaction.
1.1.3	DÉFINIR la notion de valeur.	Valeur : <ul style="list-style-type: none">- croyance fondamentale d'un individu, qui oriente la direction de sa vie.
1.1.4	RECONNAÎTRE des valeurs.	Exemples de valeurs : <ul style="list-style-type: none">- le conformisme- la liberté- la beauté- le respect de l'autorité- l'autonomie- le sens des responsabilités- le respect de l'environnement- la réussite- la recherche de soi- la compétition- la tolérance- le confort matériel- le dépassement personnel.
1.1.5	DISTINGUER les notions d'objectif et de priorité.	Objectif : <ul style="list-style-type: none">- but précis qu'on se propose d'atteindre dans la vie. Priorité : <ul style="list-style-type: none">- importance accordée aux diverses choses de la vie.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.1.6	DISTINGUER les notions de norme et de critère.	<p>Norme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - état habituel, conforme à la majorité des cas. <p>Critère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - règle utilisée comme fondement d'un jugement ; niveau d'exigence ou de qualité acceptable par un individu.
1.1.7	EXPLIQUER les phases du processus de gestion.	<p>Phases du processus de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification des besoins - établissement des objectifs et des priorités - sélection des ressources - gestion des ressources : <ul style="list-style-type: none"> • planification • organisation • exécution • évaluation - évaluation de la satisfaction.
1.1.8	EXPLIQUER les avantages de la gestion.	<p>Avantages de la gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - meilleure utilisation des ressources - efficacité accrue - meilleure satisfaction des besoins - répartition pertinente des activités - sécurité devant l'imprévu.
1.1.9	DÉFINIR la notion de prise de décision.	<p>Prise de décision :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jugement qui apporte une solution.
1.1.10	DÉCRIRE les étapes du processus de prise de décision.	<p>Étapes du processus de prise de décision :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir le problème - rassembler les faits - considérer les choix possibles - considérer les valeurs impliquées - prendre la décision - agir selon la décision - évaluer les résultats.

OBJECTIF TERMINAL

1.2 ÉTABLIR un plan de gestion pour une situation de vie.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.2.1	IDENTIFIER les principales phases du processus de gestion où la prise de décision s'impose.	Prise de décision au moment de : <ul style="list-style-type: none">- l'identification des besoins- l'établissement des objectifs et des priorités- la sélection des ressources- la gestion des ressources :<ul style="list-style-type: none">• la planification• l'organisation• l'exécution• l'évaluation- l'évaluation de la satisfaction.
1.2.2	IDENTIFIER des situations réelles de la vie où les processus de gestion et de décision peuvent être appliqués.	Situations de la vie : <ul style="list-style-type: none">- choix de cours- choix d'un collègue- choix d'un métier ou d'une carrière- choix d'un ou d'une partenaire- choix d'un mode de vie- choix d'un mode de transport- établissement d'un emploi du temps- organisation du travail- planification budgétaire- planification, organisation de vacances.
1.2.3	APPLIQUER à une situation financière hypothétique les principales phases du processus de gestion.	Plan de gestion financière : <ul style="list-style-type: none">- identification des besoins (dépenses)- évaluation des ressources (revenus)- planification :<ul style="list-style-type: none">• précision des objectifs :<ul style="list-style-type: none">- équilibre- épargne- crédit- organisation- exécution- évaluation.

5.4

Module 2

ANALYSE DES BESOINS ET DES RESSOURCES

Durée approximative : 15% du temps

OBJECTIF GÉNÉRAL

2. SE FAMILIARISER avec les notions de besoins et de ressources sur les plans personnel et social.

OBJECTIF TERMINAL

2.1 DÉCRIRE des besoins et des ressources du jeune adulte.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
2.1.1	IDENTIFIER les étapes du cycle de vie des individus.	Étapes du cycle de vie : <ul style="list-style-type: none">- enfance- adolescence- âge adulte :<ul style="list-style-type: none">• jeune adulte• âge mûr- vieillesse.
2.1.2	DÉCRIRE des caractéristiques de chaque étape du cycle de vie.	Caractéristiques : <ul style="list-style-type: none">- enfance :<ul style="list-style-type: none">• dépendance- adolescence :<ul style="list-style-type: none">• transformations physiologiques• transformations psychologiques• recherche d'identité• recherche d'autonomie- jeune adulte :<ul style="list-style-type: none">• émancipation• prise de décisions :<ul style="list-style-type: none">- carrière- études- relations interpersonnelles- mode de vie- engagements vis-à-vis de la société- adulte :<ul style="list-style-type: none">• confirmation du choix d'un état de vie• activités professionnelles intenses• activités familiales et sociales intenses• responsabilités accrues- vieillesse :<ul style="list-style-type: none">• retrait de la vie professionnelle• situations de loisir accrues• disponibilité nouvelle pour des :<ul style="list-style-type: none">- activités personnelles- activités communautaires.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
2.1.3	DÉCRIRE les besoins fondamentaux chez le jeune adulte en quête d'autonomie nouvelle.	<p>Besoins fondamentaux physiologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - alimentation - habillement - logement. <p>Besoins fondamentaux psychologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sécurité - appartenance et amour - estime de soi et d'autrui - accomplissement (réalisation de soi).
2.1.4	IDENTIFIER des ressources accessibles au jeune adulte pour chaque catégorie.	<p>Catégories de ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - personnelles - familiales - scolaires - communautaires.
A 2.1.5 Adaptable	EXPLIQUER des facteurs favorisant l'accomplissement ou la réalisation de soi.	<p>Facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance de soi - confiance en soi - recherche d'autonomie - sens des responsabilités - ressources disponibles - expériences personnelles - jugement.
2.1.6	EXPLIQUER la relation entre la notion d'autonomie et la notion de responsabilité.	<p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - capacité de se gouverner soi-même. <p>Responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fait d'accepter, de supporter la conséquence de ses actes et d'en répondre.
2.1.7	DISTINGUER les notions de mode de vie, de niveau de vie et de qualité de vie.	<p>Mode de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - manière personnelle d'agir, de se comporter et de vivre. <p>Niveau de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quantité et qualité des biens et services consommés par un individu ou un groupe familial. <p>Qualité de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bien-être physique et matériel - sécurité émotive et bien-être psychologique - épanouissement physique et intellectuel.

OBJECTIF TERMINAL

2.2 DÉCRIRE des besoins et des ressources de l'enfant à chaque phase de son développement.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
2.2.1	IDENTIFIER les besoins fondamentaux de l'enfant.	Besoins fondamentaux physiologiques : <ul style="list-style-type: none">- alimentation- sommeil- élimination. Besoins fondamentaux psychologiques : <ul style="list-style-type: none">- amour et sécurité- intégration sociale- expression personnelle- découverte.
2.2.2	DÉCRIRE les principales caractéristiques du développement de l'enfant de 0 à 6 ans.	Développement sur les plans : <ul style="list-style-type: none">- physique- intellectuel- affectif.
2.2.3	EXPLIQUER quelques facteurs qui influencent le développement de l'enfant.	Facteurs : <ul style="list-style-type: none">- hérédité- milieu :<ul style="list-style-type: none">• famille• amis• environnement socio-économique- activités de l'enfant :<ul style="list-style-type: none">• jeux• télévision.

OBJECTIF TERMINAL

2.3 DÉCRIRE des besoins et des ressources d'un groupe familial.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
2.3.1	DÉFINIR la notion de groupe familial.	Groupe familial : <ul style="list-style-type: none">- regroupement de personnes qui essaie de répondre aux besoins fondamentaux de ses membres.
2.3.2	DÉCRIRE des types de groupes familiaux.	Types de groupes familiaux : <ul style="list-style-type: none">- couple sans enfant- famille nucléaire- famille monoparentale- famille d'adoption- famille reconstituée- famille étendue ou élargie- groupe communal- famille d'accueil.
2.3.3	EXPLIQUER des fonctions généralement assumées par le groupe familial.	Fonctions du groupe familial : <ul style="list-style-type: none">- contribuer à la satisfaction des besoins des individus- développer des sentiments de sécurité, de confiance et d'appartenance- contribuer au développement de l'autonomie et de la responsabilité des membres- transmettre des traditions, des valeurs et des coutumes- aider au développement social, affectif et spirituel de ses membres.
2.3.4	EXPLIQUER des rôles que les membres du groupe familial peuvent jouer au cours de leur vie.	Rôles : <ul style="list-style-type: none">- producteur- consommateur- citoyen- étudiant- participant à des activités de loisir- parent.
2.3.5	IDENTIFIER des facteurs qui font varier le rôle et les fonctions des groupes familiaux.	Facteurs : <ul style="list-style-type: none">- constitution du groupe- valeurs du groupe- étape du cycle de vie- contexte économique- contexte culturel- stéréotypes sociaux.
2.3.6	DÉFINIR la notion de stéréotype.	Stéréotype : <ul style="list-style-type: none">- représentation déformée d'une réalité donnée sous un seul ou quelques-uns de ses aspects.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
A 2.3.7 Adaptable	RECONNAÎTRE des stéréotypes sexistes.	Stéréotypes masculins. Stéréotypes féminins.
2.3.8	DÉFINIR la notion d'interchangeabilité des rôles.	Interchangeabilité des rôles : - rôles joués aussi bien par une personne que par une autre.
2.3.9	EXPLIQUER des exigences de la vie en groupe.	Exigences de la vie en groupe : - décisions communes - partage des ressources et des responsabilités - respect mutuel.
2.3.10	IDENTIFIER des facteurs qui influencent la qualité de la vie d'un groupe.	Facteurs : - arrivée d'un nouveau membre - mode de vie des membres - ressources personnelles - ressources matérielles - ressources financières - santé physique, mentale et sociale des membres - départ d'un membre.

5.5

Module 3

GESTION DES BESOINS ET DES RESSOURCES

Durée approximative : 75% du temps

OBJECTIF GÉNÉRAL

3. **APPLIQUER** un processus de gestion dans différentes situations de la vie quotidienne, notamment dans les domaines :
- de l'alimentation,
 - de l'habillement,
 - du logement.

**UNITÉ - CONCEPT
ALIMENTATION**

OBJECTIF TERMINAL

3.1 DÉCRIRE les besoins nutritionnels du jeune adulte.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.1.1	IDENTIFIER les besoins nutritionnels quotidiens du jeune adulte (17-19 ans) et de l'adulte (20 ans et plus).	Besoins nutritionnels quotidiens : <ul style="list-style-type: none">- en matériaux de construction et de réparation- en substances énergétiques- en substances régulatrices.
3.1.2	DÉCRIRE des facteurs qui font varier les besoins énergétiques de l'adulte.	Facteurs : <ul style="list-style-type: none">- degré d'activité physique- sexe- taille- état physiologique- conditions climatiques.
3.1.3	DÉFINIR la notion de kilojoule.	Kilojoule : <ul style="list-style-type: none">- unité internationale d'énergie utilisée dans la mesure de la chaleur dégagée par les aliments.
3.1.4	ILLUSTRER la notion d'équilibre énergétique telle que définie en alimentation.	Équilibre énergétique : <ul style="list-style-type: none">- résultat d'un apport énergétique approprié à la dépense énergétique.

OBJECTIF TERMINAL

3.2 COMPARER l'apport nutritif des aliments.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.2.1	INDIQUER les constituants alimentaires prédominants dans chacun des groupes d'aliments.	Constituants alimentaires : <ul style="list-style-type: none"> - du lait et des produits laitiers - du pain et des céréales - des fruits et des légumes - de la viande, du poisson, de la volaille ou des substituts.
3.2.2	ASSOCIER des fonctions spécifiques à chaque constituant alimentaire.	Fonctions spécifiques des constituants alimentaires : <ul style="list-style-type: none"> - nutriments : <ul style="list-style-type: none"> • protéines • glucides • lipides • vitamines A, B, C, D • sels minéraux : <ul style="list-style-type: none"> - fer - calcium - phosphore - fibres alimentaires - eau.
3.2.3	DÉFINIR la notion de carence nutritionnelle.	Carence nutritionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - absence totale ou partielle d'un constituant alimentaire indispensable à l'organisme.
E 3.2.4 Enrichissement	INDIQUER les effets de la carence et de l'excès de chaque constituant alimentaire.	Effets de la carence et de l'excès de (d') : <ul style="list-style-type: none"> - nutriments : <ul style="list-style-type: none"> • protéines • glucides • lipides • vitamines A, B, C, D • sels minéraux : <ul style="list-style-type: none"> - fer - calcium - phosphore - fibres alimentaires - eau.
3.2.5	INDIQUER les carences et les excès nutritionnels reliés à certaines marottes alimentaires.	Marottes alimentaires : <ul style="list-style-type: none"> - régimes-minceurs - alimentation naturelle - mythe du bifteck - suppléments de vitamines.
3.2.6	ANALYSER, à l'aide de l'étiquette, la valeur nutritive d'un aliment commercial.	Aliments commerciaux : <ul style="list-style-type: none"> - prêts-à-préparer - pré-cuisinés - prêts-à-servir.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
E 3.2.7 Enrichissement	ANALYSER, à l'aide de tableaux, la valeur nutritive d'aliments conservés selon des modes différents.	Valeur nutritive des : <ul style="list-style-type: none"> - aliments frais - aliments en conserve - aliments congelés - aliments déshydratés - aliments préparés.
A 3.2.8 Adaptable	DÉCRIRE les effets de la cuisson sur les constituants alimentaires.	Effets de la cuisson sur les : <ul style="list-style-type: none"> - protides - lipides - glucides (sucres et amidons) - vitamines - sels minéraux - cellulose.
E 3.2.9 Enrichissement	DONNER des exemples de combinaisons de protéines complémentaires.	Protéines complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> - protéines végétales et animales : <ul style="list-style-type: none"> • pain et céréales + lait et produits laitiers - protéines végétales : <ul style="list-style-type: none"> • beurre d'arachides + pain.

OBJECTIF TERMINAL

3.3 DÉCRIRE les ressources du jeune adulte en matière d'alimentation.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.3.1	IDENTIFIER les ressources du jeune adulte en matière d'alimentation.	Ressources : <ul style="list-style-type: none">- personnelles- familiales- collectives- alimentaires.
3.3.2	DÉCRIRE, à l'aide d'exemples, les ressources personnelles du jeune adulte en matière d'alimentation.	Ressources personnelles : <ul style="list-style-type: none">- humaines :<ul style="list-style-type: none">• connaissances• habiletés• temps et énergie- matérielles :<ul style="list-style-type: none">• revenu• équipement.
A 3.3.3 Adaptable	DÉCRIRE des moyens d'augmenter ses ressources personnelles en matière d'alimentation.	Connaissances et habiletés : <ul style="list-style-type: none">- consultation auprès de personnes-ressources- inscription à un cours- participation à un groupe d'échanges culinaires. Temps et énergie : <ul style="list-style-type: none">- application du processus de gestion :<ul style="list-style-type: none">• à court terme :<ul style="list-style-type: none">- achat des aliments- élaboration des menus- préparation des repas- opérations de nettoyage• à long terme :<ul style="list-style-type: none">- achat des aliments- conservation des aliments. Revenu : <ul style="list-style-type: none">- achats collectifs par l'entremise de coopératives- utilisation de réserves familiales. Équipement : <ul style="list-style-type: none">- location de casiers-réfrigérateurs- partage d'équipement :<ul style="list-style-type: none">• entreposage communautaire• cuisine communautaire.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
E 3.3.4 Enrichissement	NOMMER des sources fiables de renseignements et de protection en matière d'alimentation.	Sources de renseignements : <ul style="list-style-type: none"> - associations de consommateurs - consultants en nutrition - revues spécialisées - organismes gouvernementaux.
3.3.5	EXPLIQUER les avantages et les inconvénients des ressources familiales et collectives en matière d'alimentation.	Ressources familiales et collectives : <ul style="list-style-type: none"> - cuisine familiale - cafétéria - casse-croûte - restaurant - pension - commerces alimentaires.
E 3.3.6 Enrichissement	EXPLIQUER les avantages et les inconvénients de différents types de commerces alimentaires.	Types de commerces alimentaires : <ul style="list-style-type: none"> - supermarchés - détaillants affiliés - détaillants indépendants - coopératives alimentaires - magasins d'alimentation spécialisés - marché en plein air - dépanneurs - vente itinérante.

OBJECTIF TERMINAL

3.4 PLANIFIER des menus équilibrés, attrayants et économiques.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.4.1	EXPLIQUER des critères à considérer dans l'élaboration d'un menu.	<p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équilibre nutritif - économie : <ul style="list-style-type: none"> • temps • énergie • argent - variété et harmonie : <ul style="list-style-type: none"> • saveur • couleur • texture - us et coutumes - recommandations de la PQMN*.
3.4.2	DÉCRIRE les étapes d'élaboration d'un menu.	<p>Étapes d'élaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix du plat de résistance - choix des plats d'accompagnement - choix des plats de complément.
3.4.3	ÉVALUER des menus quotidiens d'après les critères précisés au 3.4.1.	<p>Menus quotidiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déjeuners - dîners - soupers - collations.
3.4.4	COMPOSER des menus dont le plat de résistance est un substitut de la viande.	<p>Substituts de la viande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - volaille - poisson - fromage - oeufs - légumineuses - noix et graines - céréales.
A 3.4.5 Adaptable	ÉVALUER du point de vue coût et valeur nutritive, des mets composés d'un ou de plusieurs substituts de la viande.	<p>Mets avec substituts de la viande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - volaille - poisson - fromage - oeufs - légumineuses - noix et graines - céréales.

* PQMN : Politique québécoise en matière de nutrition.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
E 3.4.6 Enrichissement	INDIQUER des moyens de réduire la présence de matières grasses dans les menus.	<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix d'aliments à faible teneur en gras : <ul style="list-style-type: none"> • produits laitiers écrémés • viande et poisson maigres • protéines végétales • dessert sans gras - choix de méthodes de préparation et de cuisson utilisant peu de gras.
E 3.4.7 Enrichissement	INDIQUER des moyens de réduire la consommation de sucre dans son alimentation.	<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix d'aliments à faible teneur en sucre : <ul style="list-style-type: none"> • fruits et jus de fruits • céréales et pain • produits laitiers • produits commerciaux.

OBJECTIF TERMINAL

3.5 APPLIQUER une stratégie rationnelle d'achat des aliments.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.5.1	DÉCRIRE des étapes préalables à l'achat des aliments.	Étapes : <ul style="list-style-type: none">- inventaire des ressources- planification des menus- élaboration d'une liste d'achats.
3.5.2	EXPLIQUER des facteurs qui influencent la décision d'acheter ou de préparer un mets.	Facteurs : <ul style="list-style-type: none">- coût- temps- goût et intérêt- habiletés- équipement- valeur nutritive des aliments.
3.5.3	DRESSER, à l'aide de la démarche proposée, une liste d'aliments à acheter.	Démarche : <ul style="list-style-type: none">- consulter la publicité- élaborer des menus- vérifier les produits en réserve :<ul style="list-style-type: none">• noter les réserves utilisées au fur et à mesure• conserver la liste des produits de base- faire la liste en fonction de la disposition des produits en magasin.
3.5.4	EXPLIQUER des critères à considérer dans l'achat des aliments.	Critères d'achat : <ul style="list-style-type: none">- valeur nutritive- utilisation prévue- coût- mode de préparation requis- habitudes alimentaires- fraîcheur, maturité, apparence des produits- renseignements fournis par l'étiquetage- type d'emballage- recyclage possible des emballages- espaces d'entreposage disponibles- modes de conservation.
3.5.5	DÉCRIRE des indices de qualité pour les quatre groupes d'aliments.	Indices de qualité pour : <ul style="list-style-type: none">- le lait et les produits laitiers- le pain et les céréales- les fruits et les légumes- la viande et ses substituts.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.5.6	EXPLIQUER des moyens de réaliser des économies dans l'achat des aliments.	<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respect de la liste d'achat - calcul du prix à l'unité - achat selon la classification et l'usage prévu - vérification des dates limites de conservation - achat à un moment propice - lecture des étiquettes - choix d'aliments moins coûteux pour une même valeur nutritive - analyse critique des aubaines et des primes offertes - achat de produits de marque privée ou de produits sans marque, à valeur nutritive égale.
E 3.5.7 Enrichissement	EXPLIQUER des techniques de commercialisation utilisées dans la vente des produits alimentaires.	<p>Techniques de commercialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étalage - coupons de réduction - primes - prix coupés - soldes - promotion.
E 3.5.8 Enrichissement	ANALYSER des facteurs qui influencent le coût des aliments.	<p>Facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qualité - saison - transformation industrielle - provenance - transport - offre et demande - publicité - emballage - types de commerces alimentaires.
3.5.9	DÉCRIRE des modes de répartition des dépenses pour l'achat des aliments d'un groupe de jeunes adultes.	<p>Modes de répartition des dépenses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation individuelle - partage égal des dépenses - partage des dépenses selon un système de points alloués pour chaque repas consommé.

OBJECTIF TERMINAL

3.6 PRÉPARER des repas simples, nutritifs, attrayants et économiques.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.6.1	ÉTABLIR un plan-horaire pour la préparation d'un repas simple, nutritif, attrayant et économique.	Tâches, séquence et chevauchement des opérations : <ul style="list-style-type: none">- avant la confection des mets- pendant la confection des mets- après la confection des mets.
E 3.6.2 Enrichissement	PRÉSENTER des mets cuisinés de façon attrayante.	Présentation de mets cuisinés : <ul style="list-style-type: none">- choix de plats de services- combinaison d'aliments- ajout d'éléments décoratifs.
3.6.3	COMPOSER des menus comprenant des mets simples et économiques à base de fromage.	Mets à base de fromage : <ul style="list-style-type: none">- entrées- plats principaux- desserts.
3.6.4	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets simples et économiques à base de fromage.	Fromage : <ul style="list-style-type: none">- techniques de préparation- techniques de cuisson.
3.6.5	COMPOSER des menus comprenant des mets simples et économiques à base de viande.	Mets à base de viande : <ul style="list-style-type: none">- entrées- plats principaux.
3.6.6	APPLIQUER diverses méthodes de cuisson de viandes.	Viandes : <ul style="list-style-type: none">- variétés- diverses coupes- méthodes de cuisson appropriées.
3.6.7	COMPOSER des menus comprenant des mets simples et économiques à base de poisson.	Mets à base de poisson : <ul style="list-style-type: none">- entrées- soupes- plats principaux.
3.6.8	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets simples et économiques à base de poisson.	Poisson : <ul style="list-style-type: none">- techniques de préparation- techniques de cuisson.
3.6.9	COMPOSER des menus comprenant des mets simples et économiques à base de volaille.	Mets à base de volaille : <ul style="list-style-type: none">- entrées- plats principaux.
3.6.10	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets simples et économiques à base de volaille.	Volaille : <ul style="list-style-type: none">- techniques de préparation- techniques de cuisson.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.6.11	COMPOSER des menus comprenant des mets simples et économiques à base de riz, de pâtes alimentaires ou d'une autre céréale.	Mets à base de riz ou de pâtes alimentaires ou d'une autre céréale : <ul style="list-style-type: none"> - soupes - salades - plats principaux - desserts - plats d'accompagnement.
3.6.12	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets simples et économiques à base de riz ou de pâtes alimentaires ou d'une autre céréale.	Riz, pâtes alimentaires ou autre céréale : <ul style="list-style-type: none"> - techniques de préparation - techniques de cuisson.
3.6.13	EXPLIQUER des façons d'utiliser des restes dans la préparation des menus.	Restes de : <ul style="list-style-type: none"> - légumes et fruits - viandes, volaille, fromage et légumineuses - pain et céréales.
A 3.6.14 Adaptable	UTILISER des moyens permettant d'économiser du temps dans la préparation des repas.	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - planification de menus comprenant des : <ul style="list-style-type: none"> • crudités • mets-repas • aliments-minutes - disposition fonctionnelle de l'équipement - utilisation d'un équipement pour des préparations ou des cuissons rapides.
E 3.6.15 Enrichissement	COMPOSER des menus comprenant des mets simples et économiques à base de légumineuses.	Mets à base de légumineuses : <ul style="list-style-type: none"> - soupes - plats principaux.
E 3.6.16 Enrichissement	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets simples et économiques à base de légumineuses.	Légumineuses : <ul style="list-style-type: none"> - techniques de préparation - techniques de cuisson.
E 3.6.17 Enrichissement	COMPOSER des menus comprenant des mets simples et économiques à base de fruits ou de légumes.	Mets à base de fruits ou de légumes : <ul style="list-style-type: none"> - entrées - soupes - salades - desserts.
E 3.6.18 Enrichissement	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets simples et économiques à base de fruits ou de légumes.	Fruits ou légumes : <ul style="list-style-type: none"> - techniques de préparation - techniques de cuisson.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
E 3.6.19 Enrichissement	DÉCRIRE des techniques appropriées à l'utilisation d'aliments congelés dans la préparation de mets simples et économiques.	Congélation : - techniques pour congeler - précautions pour décongeler - utilisations.
3.6.20	ÉVALUER le coût d'un menu composé à l'un ou l'autre des objectifs précédents.	Cadre d'évaluation : - menu - recettes - liste de prix - coût de cuisson.

**UNITÉ - CONCEPT
HABILLEMENT**

OBJECTIF TERMINAL

4.1 ÉTABLIR les besoins d'un jeune adulte en matière d'habillement.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
4.1.1	EXPLIQUER les besoins physiques et psychologiques du jeune adulte en matière d'habillement.	Besoins physiques : <ul style="list-style-type: none">- protection- confort. Besoins psychologiques : <ul style="list-style-type: none">- ornementation- identité- appartenance- expression personnelle- prestige.
4.1.2	EXPLIQUER des facteurs qui font varier les besoins vestimentaires.	Facteurs : <ul style="list-style-type: none">- physiques- socio-culturels- psychologiques.
A 4.1.3 Adaptable	ILLUSTRER des facteurs physiques qui influencent les besoins en habillement.	Facteurs physiques : <ul style="list-style-type: none">- changements physiques- conditions climatiques- types d'activités.
4.1.4	ILLUSTRER des facteurs socio-culturels qui influencent les besoins en habillement.	Facteurs socio-culturels : <ul style="list-style-type: none">- héritage culturel- normes- milieu social- mode- publicité.
4.1.5	ÉTABLIR une échelle de valeurs en regard de l'habillement.	Valeurs : <ul style="list-style-type: none">- prestige- confort- conformisme- esthétique- originalité.

OBJECTIF TERMINAL

4.2 DÉCRIRE des ressources disponibles en matière d'habillement.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
4.2.1	IDENTIFIER des ressources disponibles en matière d'habillement.	Ressources : <ul style="list-style-type: none"> - personnelles - familiales - collectives - vestimentaires.
4.2.2	COMPARER les ressources vestimentaires disponibles.	Avantages et inconvénients : <ul style="list-style-type: none"> - vêtements faits à la maison - vêtements neufs (prêts-à-porter) - vêtements usagés.
4.2.3	EXPLIQUER des principes d'ordre physique qui contribuent au confort d'un vêtement.	Principes : <ul style="list-style-type: none"> - absorption et diffusion de la chaleur - conservation de la chaleur - absorption de l'humidité - isolation.
A 4.2.4 Adaptable	IDENTIFIER les ressources personnelles et familiales requises pour la confection ou l'achat d'un vêtement.	Ressources humaines : <ul style="list-style-type: none"> - connaissances - habiletés - temps. Ressources matérielles : <ul style="list-style-type: none"> - revenu - matières premières - équipement et outillage.
E 4.2.5 Enrichissement	EXPLIQUER des moyens d'augmenter ses ressources personnelles en matière de confection ou d'achat de vêtements.	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - connaissances et habiletés : <ul style="list-style-type: none"> • cours • consultation • participation à un groupe d'échanges - temps : <ul style="list-style-type: none"> • application du processus de gestion dans : <ul style="list-style-type: none"> - l'achat - la confection - la transformation - revenu : <ul style="list-style-type: none"> • utilisation des réserves familiales - équipement et outillage : <ul style="list-style-type: none"> • location ou partage d'équipement et d'outillage.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
A 4.2.6 Adaptable	IDENTIFIER dans sa région des sources fiables de renseignements en matière d'habillement.	Sources de renseignements : <ul style="list-style-type: none"> - organismes gouvernementaux - revues spécialisées - chroniques dans les journaux.
E 4.2.7 Enrichissement	COMPARER les politiques de divers types d'établissements commerciaux en matière de vêtements.	Politiques de divers établissements commerciaux concernant : <ul style="list-style-type: none"> - les renseignements fournis - l'essai du produit - le crédit accordé aux jeunes - le retour et l'échange - le service de retouche.
A 4.2.8 Adaptable	IDENTIFIER des moyens de se procurer des vêtements usagés.	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - annonces classées - marché aux puces - parents et amis - comptoir de vente et d'échange - magasins de vêtements usagés.

OBJECTIF TERMINAL

4.3 IDENTIFIER des propriétés de fibres, d'armures et d'apprêts utilisés dans la confection des étoffes.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
4.3.1	INDIQUER des éléments qui confèrent des qualités à une étoffe.	Éléments : <ul style="list-style-type: none"> - propriétés des fibres - types de fabrication - types d'armures - types d'apprêts - types de coloration.
E 4.3.2 Enrichissement	DÉCRIRE des méthodes de fabrication des fibres.	Méthodes de fabrication des fibres : <ul style="list-style-type: none"> - fusion - filage.
4.3.3	INDIQUER les propriétés de diverses fibres chimiques.	Propriétés chimiques et physiques : <ul style="list-style-type: none"> - acétate - triacétate - spandex.
4.3.4	DISTINGUER des types d'armures de base.	Types d'armures : <ul style="list-style-type: none"> - unie - satin - sergée.
4.3.5	INDIQUER des propriétés et des usages de chaque type d'armures.	Propriétés et usages : <ul style="list-style-type: none"> - armure unie - armure satin - armure sergée.
4.3.6	DIFFÉRENCIER des types de tricots.	Types de tricots : <ul style="list-style-type: none"> - simples - doubles.
4.3.7	INDIQUER les propriétés de chaque type de tricot.	Propriétés physiques : <ul style="list-style-type: none"> - tricot simple - tricot double.
4.3.8	DÉFINIR la notion d'apprêt utilitaire.	Apprêt utilitaire : <ul style="list-style-type: none"> - traitement de finition d'une étoffe pour lui conférer des qualités nouvelles.
4.3.9	NOMMER différents types d'apprêts utilitaires.	Types d'apprêts : <ul style="list-style-type: none"> - imperméabilisation - antistatique - antitache - ignifugation - pressage permanent.
E 4.3.10 Enrichissement	INDIQUER des moyens mécaniques pour ajouter des qualités nouvelles à une fibre ou à une étoffe.	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - texturisation - moirage.

OBJECTIF TERMINAL

4.4 APPLIQUER une stratégie rationnelle à l'achat de vêtements.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
A 4.4.1 Adaptable	À partir d'une silhouette donnée et d'un effet désiré, choisir les vêtements appropriés.	Silhouettes : <ul style="list-style-type: none">- féminines- masculines. Effets : <ul style="list-style-type: none">- allongeant- raccourcissant- amincissant- grossissant.
4.4.2	ÉTABLIR un budget-vêtement.	Budget-vêtement : <ul style="list-style-type: none">- identification des besoins- évaluation des ressources- répartition des dépenses :<ul style="list-style-type: none">• à court terme• à long terme.
4.4.3	INTERPRÉTER correctement les renseignements fournis par les étiquettes apposées sur les vêtements.	Étiquettes concernant : <ul style="list-style-type: none">- la taille- la provenance- la fabrication- la marque- la certification- l'entretien- la composition.
4.4.4	DÉCRIRE les avantages et les inconvénients des soldes en matière de vêtements.	Soldes : <ul style="list-style-type: none">- fin de saison- fin d'une série de produits- écoulement- abandon des affaires :<ul style="list-style-type: none">• détaillant• manufacturier.
4.4.5	DÉCRIRE des critères d'évaluation d'un vêtement prêt-à-porter.	Évaluation d'un vêtement prêt-à-porter : <ul style="list-style-type: none">- usage prévu- coût- apparence- style- étoffe- coupe- confection- entretien.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
4.4.6	EXPLIQUER l'importance de conserver les factures des articles vestimentaires.	Utilité des factures : <ul style="list-style-type: none"> - preuve d'achat - complément de garantie - réclamation d'assurances - remboursement - échange.
E 4.4.7 Enrichissement	INDIQUER des lois ou des programmes se rapportant aux vêtements et aux textiles.	Lois : <ul style="list-style-type: none"> - sur l'étiquetage des produits textiles - sur les produits dangereux - sur l'emballage et l'étiquetage. Programmes : <ul style="list-style-type: none"> - sur l'étiquetage d'entretien des vêtements - sur la normalisation des tailles.

OBJECTIF TERMINAL

4.5 PLANIFIER de façon rationnelle l'entretien de ses vêtements.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
4.5.1	EXPLIQUER des modes d'entretien appropriés aux étoffes de fibres naturelles, chimiques et mélangées.	Modes d'entretien : <ul style="list-style-type: none">- fibres naturelles :<ul style="list-style-type: none">• coton• laine- fibres chimiques :<ul style="list-style-type: none">• acrylique• polyester• polyamide• rayonne• acétate• triacétate• spandex- fibres mélangées :<ul style="list-style-type: none">• coton et polyester• laine et acrylique• laine et polyester.
4.5.2	CHOISIR des produits appropriés au bon entretien des vêtements.	Produits d'entretien : <ul style="list-style-type: none">- détachants- adoucisseurs d'eau- détersifs- détergents- enzymes- agents de blanchiment- assouplisseurs d'étoffes- agents de protection.
4.5.3	EXPLIQUER diverses techniques d'entretien des vêtements.	Techniques d'entretien : <ul style="list-style-type: none">- détachage- rangement- lavage à la main- lavage à la lessiveuse- nettoyage à sec- repassage et pressage- séchage.
E 4.5.4 Enrichissement	INDIQUER des moyens d'économiser l'énergie dans l'entretien des vêtements.	Moyens : <ul style="list-style-type: none">- choix des vêtements- choix des appareils- choix de la température de l'eau- choix des cycles de lavage- choix du niveau de l'eau- choix d'un mode de séchage- entretien des appareils.
4.5.5	ÉTABLIR un programme d'entretien pour l'ensemble des vêtements d'un jeune adulte.	Programme d'entretien : <ul style="list-style-type: none">- quotidien- hebdomadaire- saisonnier.

OBJECTIF TERMINAL

4.6 RÉPARER ou RECYCLER un article vestimentaire.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
4.6.1	EXPLIQUER l'importance de réparer ou de recycler un article vestimentaire.	Importance de la récupération : <ul style="list-style-type: none">- diminution des achats- conservation des ressources.
4.6.2	APPLIQUER une technique de couture à la main ou à la machine à coudre pour réparer des articles vestimentaires.	Techniques de réparation : <ul style="list-style-type: none">- réparer un accroc- recoudre- refaire un ourlet- poser une fermeture à glissière- poser des pièces.
E 4.6.3 Enrichissement	IDENTIFIER les avantages et les inconvénients des techniques rapides de réparation d'articles vestimentaires.	Techniques rapides de réparation : <ul style="list-style-type: none">- rubans encollés- pièces encollées- colle.
4.6.4	APPLIQUER une technique convenant au recyclage d'un article vestimentaire.	Techniques de recyclage : <ul style="list-style-type: none">- transformation :<ul style="list-style-type: none">• longueur• coupe• couleur- ornementation :<ul style="list-style-type: none">• pose d'applique.

OBJECTIF TERMINAL — Enrichissement

E 4.7 APPLIQUER des techniques de base dans la confection d'articles vestimentaires ou autres.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
4.7.1	PLANIFIER un projet de confection d'un article vestimentaire ou autres.	Démarche : <ul style="list-style-type: none">- identifier ses besoins cf. OT 4.1- évaluer ses ressources cf. OT 4.2 et OT 4.3- déterminer 2 ou 3 projets possibles- choisir un projet en comparant, à l'aide de critères, les options possibles- élaborer un plan d'action.
4.7.2	PRENDRE les mesures requises pour un projet de couture.	Mesures de : <ul style="list-style-type: none">- la personne- l'espace à couvrir- l'objet.
4.7.3	ÉVALUER ses habiletés en vue d'un projet donné de couture.	Habiletés : <ul style="list-style-type: none">- exécution de points de couture à la main- exécution de coutures à la machine à coudre.
4.7.4	CHOISIR un patron et une étoffe appropriés pour un projet donné de couture.	Relations et adéquations entre : <ul style="list-style-type: none">- les besoins- les ressources- les exigences du patron- les caractéristiques de l'étoffe.
4.7.5	ADAPTER un patron.	Adaptation d'un patron : <ul style="list-style-type: none">- longueur- largeur.
4.7.6	RESPECTER les instructions accompagnant un patron lors de la réalisation d'un article vestimentaire ou autre.	Instructions concernant : <ul style="list-style-type: none">- coupe- montage- finition.

**UNITÉ - CONCEPT
LOGEMENT**

OBJECTIF TERMINAL

5.1 DÉCRIRE les besoins du jeune adulte en matière de logement.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
5.1.1	DÉCRIRE les besoins physiques du jeune adulte en matière de logement.	Besoins physiques : <ul style="list-style-type: none">- protection- bien-être- espace.
5.1.2	DÉCRIRE les besoins psychologiques du jeune adulte en matière de logement.	Besoins psychologiques : <ul style="list-style-type: none">- autonomie- réalisation de soi- sentiment d'appartenance- intimité- expression personnelle.
5.1.3	EXPLIQUER des facteurs qui influencent la façon de satisfaire les besoins en logement chez le jeune adulte.	Facteurs : <ul style="list-style-type: none">- départ de la famille- éloignement des établissements scolaires- mode de vie.
5.1.4	EXPLIQUER la relation entre les espaces physiques et la qualité de la vie.	Qualité de la vie : <ul style="list-style-type: none">- bien-être physique et matériel- sécurité émotionnelle et bien-être psychologique- épanouissement physique et intellectuel.

OBJECTIF TERMINAL

5.2 DÉCRIRE les ressources nécessaires à un jeune adulte à la recherche d'un logement.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
5.2.1	DÉCRIRE les ressources nécessaires pour vivre en logement.	Ressources nécessaires : <ul style="list-style-type: none">- connaissances- habiletés- biens- revenus.
5.2.2	COMPARER, en regard de plusieurs aspects, les avantages et les inconvénients de la location individuelle et de la location partagée.	Aspects : <ul style="list-style-type: none">- niveau et type de responsabilités- facilités d'usages et d'organisation- frais de location et d'entretien.
5.2.3	EXPLIQUER, en regard de plusieurs aspects, les avantages et les inconvénients de différents types de logement accessibles au jeune adulte.	Types de logement : <ul style="list-style-type: none">- chambre- chambre et pension- appartement. Aspects : <ul style="list-style-type: none">- coûts- usages- espaces- responsabilités.
5.2.4	COMPARER les avantages et les inconvénients de divers modes d'acquisition d'équipement requis pour différents types de logement accessibles au jeune adulte.	Types d'équipement : <ul style="list-style-type: none">- l'équipement fourni :<ul style="list-style-type: none">• en partie• en totalité- l'équipement prêté- l'équipement loué :<ul style="list-style-type: none">• avec option d'achat• sans option d'achat- l'équipement à acheter Types de logement : <ul style="list-style-type: none">- chambre- chambre et pension- appartement.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
5.2.5	IDENTIFIER des organismes et des services où il est possible de se procurer de l'équipement usagé.	Organismes et services : <ul style="list-style-type: none"> - annonces classées - tableaux d'affichage (cégeps, universités, supermarchés) - marchés aux puces - services d'entraide sans but lucratif - comptoirs d'échanges - magasins d'équipement usagé.
E 5.2.6 Enrichissement	IDENTIFIER des sources de renseignements pour la recherche d'un logement.	Recherche d'un logement : <ul style="list-style-type: none"> - tableaux d'affichage - annonces classées - affichage à l'extérieur des maisons - amis ou collègues - banques de logements (cégeps, universités, CLSC) - office municipal d'habitation.

OBJECTIF TERMINAL — Adaptable

A 5.3 CHOISIR de façon rationnelle un colocataire.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
5.3.1	EXPLIQUER des facteurs qui incitent au partage d'un logement.	Facteurs de colocation : <ul style="list-style-type: none">- désir de partager les frais- désir de partager les tâches- désir de compagnie- types de logements disponibles.
5.3.2	EXPLIQUER des précautions à prendre en vue d'une location partagée.	Précautions : <ul style="list-style-type: none">- obtention de l'autorisation du propriétaire- informations sur le colocataire- entente écrite en ce qui concerne le partage des (du) :<ul style="list-style-type: none">• dépenses• tâches• responsabilités• coût de la location- informations sur les aspects légaux.
5.3.3	EXPLIQUER des éléments à considérer dans le choix d'un colocataire.	Éléments : <ul style="list-style-type: none">- caractère et personnalité- mode de vie- habitudes d'hygiène- habitudes alimentaires- habitudes d'entretien des espaces.
5.3.4	DÉCRIRE des attitudes susceptibles de maintenir des relations harmonieuses entre des colocataires.	Attitudes : <ul style="list-style-type: none">- respect des autres- respect des engagements- honnêteté- franchise- partage.

OBJECTIF TERMINAL

5.4 CHOISIR un logement et un ameublement de façon rationnelle.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
5.4.1	CALCULER le coût de revient d'un logement.	Éléments de calcul : <ul style="list-style-type: none">- loyer mensuel- eau- électricité- chauffage- téléphone- stationnement- télédistribution- entretien et réparation- assurances- aménagement- taxes de locataire.
5.4.2	CALCULER, à partir d'une situation hypothétique, le montant du budget qui doit être consacré au logement.	% du revenu moyen brut : 25% loyer 5% dépenses inhérentes 30%
5.4.3	EXPLIQUER des critères qui influencent le choix d'un logement et de son mode d'occupation.	Critères : <ul style="list-style-type: none">- situation géographique- espace requis en fonction du nombre d'occupants- caractéristiques du logement- ressources financières.
5.4.4	EXPLIQUER, à l'aide d'exemples, des critères à considérer à l'achat de meubles neufs ou usagés.	Critères d'achat : <ul style="list-style-type: none">- usage prévu- espace disponible- caractéristiques du meuble- ressources personnelles :<ul style="list-style-type: none">• habiletés• temps• énergie- coût d'achat et d'entretien- garanties- services après vente.

OBJECTIF TERMINAL

5.5 INTERPRÉTER correctement un bail-type.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
5.5.1	EXPLIQUER, à l'aide d'exemples, les droits d'un locataire.	Droits d'un locataire : <ul style="list-style-type: none">- droit de visite du logement- droit d'habitation et droit à la prolongation automatique- droit à l'amélioration du loyer- droit à la tranquillité- droit à la diminution du coût du loyer- droit à une prolongation des délais.
5.5.2	DÉCRIRE les obligations d'un locataire.	Obligations d'un locataire : <ul style="list-style-type: none">- paiement du loyer- maintien du logement en bon état- respect de la loi et des règlements- en cas d'incendie, preuve de non-négligence- responsabilité des dommages causés.
5.5.3	DÉCRIRE les obligations du locateur.	Obligations du locateur : <ul style="list-style-type: none">- maintien du logement en bon état d'habitabilité- livraison du logement en bon état de propreté et au temps fixé- jouissance paisible des lieux- respect de la loi et des règlements.
5.5.4	IDENTIFIER des organismes d'aide auxquels le locataire peut avoir recours en matière de logement.	Organismes d'aide : <ul style="list-style-type: none">- Régie du logement- associations de locataires- Bureau d'aide juridique- Bureau régional de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.)- Commission des droits de la personne- organismes gouvernementaux.
A 5.5.5 Adaptable	IDENTIFIER les étapes à suivre pour porter une plainte relativement à un logement.	Étapes à suivre pour porter une plainte : <ol style="list-style-type: none">1° discuter avec le propriétaire2° envoyer un avis écrit au propriétaire3° s'adresser à la Régie du logement.
E 5.5.6 Enrichissement	DÉCRIRE les types d'assurances qui protègent le locataire.	Assurances : <ul style="list-style-type: none">- feu-vol- responsabilités civiles.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
E 5.5.7 Enrichissement	EXPLIQUER, à l'aide d'exemples, des mesures favorisant la sécurité dans le logement.	Mesures de prévention concernant le (les) : <ul style="list-style-type: none"> - vol - feu - accidents.
E 5.5.8 Enrichissement	RÉDIGER correctement un chèque pour acquitter un loyer.	Éléments du chèque : <ul style="list-style-type: none"> - numéro de compte - date - montant - signature - destinataire - endossement.
E 5.5.9 Enrichissement	RÉDIGER correctement un reçu pour un colocataire.	Éléments du reçu : <ul style="list-style-type: none"> - date du paiement - montant du paiement - nom de celui qui paie - nom de celui qui reçoit l'argent - raison du paiement.

OBJECTIF TERMINAL

5.6 PLANIFIER l'aménagement d'un logement de façon rationnelle et économique.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
5.6.1	DÉCRIRE la démarche à suivre pour planifier la division d'une pièce.	Démarche : <ul style="list-style-type: none">- identification des activités- identification des zones d'activités- identification des zones de circulation.
5.6.2	DÉCRIRE des éléments physiques peu coûteux pour diviser une pièce.	Éléments de division : <ul style="list-style-type: none">- mobilier- plantes- rideaux- bibliothèque- paravent- toiles.
5.6.3	PLANIFIER l'aménagement d'un espace partagé et d'un espace personnel, en respectant des principes de disposition fonctionnelle et des principes de décoration.	Principes de disposition fonctionnelle : <ul style="list-style-type: none">- efficacité en fonction de l'usage- sécurité- confort- entretien Principes de décoration : <ul style="list-style-type: none">- harmonie- mise en valeur- équilibre- rythme- proportions.
5.6.4	CALCULER le coût d'aménagement d'un logement pour des jeunes adultes.	Éléments de calcul : <ul style="list-style-type: none">- équipement de base (neuf ou usagé) :<ul style="list-style-type: none">• mobilier• appareils électroménagers• accessoires de maison et outillage- revêtements :<ul style="list-style-type: none">• des murs• des sols• des fenêtres- services- éléments décoratifs.
5.6.5	DÉCRIRE des moyens d'économiser l'énergie dans un logement.	Économie d'énergie dans l'utilisation de l' (des, du) : <ul style="list-style-type: none">- éclairage- eau chaude- appareils électriques- chauffage.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
A 5.6.6 Adaptable	EXPLIQUER des moyens économiques de réaliser des meubles, des accessoires et des éléments décoratifs.	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - choix de matériaux économiques - choix d'une vocation nouvelle pour : <ul style="list-style-type: none"> • objets • mobilier • matériaux - agencement de différents éléments.
A 5.6.7 Adaptable	DÉCRIRE des moyens de récupérer la surface d'un meuble ou d'un appareil électroménager usagé.	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - revêtements : <ul style="list-style-type: none"> • peinture • papier peint • étoffe - décapage.

OBJECTIF TERMINAL

5.7 PLANIFIER sur une semaine, les tâches d'entretien d'un logement.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
5.7.1	FAIRE un plan hebdomadaire de l'entretien des espaces partagés d'un logement occupé par plusieurs personnes.	Démarche : <ul style="list-style-type: none">- identification des tâches- répartition des tâches entre les membres du groupe- élaboration d'un semainier d'exécution.
5.7.2	FAIRE un plan d'entretien d'un espace personnel.	Démarche : <ul style="list-style-type: none">- identification des tâches- répartition des tâches dans le temps.
5.7.3	IDENTIFIER des facteurs à considérer dans le choix des modes et des produits d'entretien d'un logement.	Facteurs : <ul style="list-style-type: none">- temps et énergie consommés- coût du matériel et des produits- quantité du matériel utilisé- efficacité des produits- habiletés et connaissances- équipement disponible- effets sur l'environnement- sécurité.

6. Bibliographie

6.1 ASPECTS GÉNÉRAUX

1. Naud, André et Morin, Lucien. **L'esquive — L'école et les valeurs**. Québec, Ministère de l'Éducation, Conseil supérieur de l'éducation, Service général des communications, 1978. 167 p.
2. Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale de l'enseignement collégial. **L'éducation à la consommation** — Document présenté lors de la rencontre regroupant sept (7) conseillers en affaires étudiantes de la région de Montréal, tenue au Collège Saint-Laurent, le 5 mars 1981. 8 p.
3. Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale de l'enseignement collégial. (Service des affaires étudiantes). **L'éducation à la consommation au collégial — Pourquoi et Comment ?** Version préliminaire. Québec, novembre 1980. 9 p.
4. Québec. Ministère de l'Éducation. Service général des communications. **L'école québécoise — Énoncé de politique et plan d'action**. Québec, 1979. 163 p.
5. Québec. Ministère de l'Éducation. Service général des communications. **L'école s'adapte à son milieu — Énoncé de politique sur l'école en milieu économiquement faible**. Québec, 1980. 133 p.
6. Québec. Ministère des Communications. Service des impressions en régie. **L'environnement, une affaire d'éducation**. Québec, janvier 1981. 6 p.
7. Conseil pédagogique Interdisciplinaire du Québec. **L'interdisciplinarité c'est quoi ?** — Fiche 1 distribuée au colloque sur l'interdisciplinarité tenu en mai 1980 à Québec. 1 p.
8. Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec. **L'interdisciplinarité face à la pédagogie** — Fiche 2 distribuée au colloque sur l'interdisciplinarité tenu en mai 1980 à Québec. 4 p.
9. Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec. **L'interdisciplinarité et ses intérêts para-pédagogiques** — Fiche 3 distribuée au colloque sur l'interdisciplinarité tenu en mai 1980 à Québec. 2 p.
10. Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec. **Problèmes sous-jacents à l'implantation de l'interdisciplinarité** — Fiche 4 distribuée au colloque sur l'interdisciplinarité tenu en mai 1980 à Québec. 3 p.
11. Brien, Robert. **Design pédagogique — Introduction à l'approche de Gagné et de Briggs**. Québec, Les Éditions Saint-Yves Inc., 1981. 132 p.
12. Belley, Jean-Guy, Hamel, Jacques et Masse, Claude. **La société de consommation au Québec**. Québec, Les Presses Élite, Collection Études et dossiers Hors-série, 1980. 351 p.
13. Québec. Direction de l'évaluation pédagogique. Service du développement. **Session d'information sur l'évaluation pédagogique destinée aux agents multiplicateurs du niveau secondaire de la région 03**. Avril 1981. 67 p.
14. Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale du développement pédagogique. **Politique générale d'évaluation pédagogique — Secteur du préscolaire,**

du primaire et du secondaire. Direction de l'évaluation pédagogique, 1981. 23 p. Code 16-7500.

15. Super Dr. Donald E. (president). **The Relative Importance of Work**, International Association of Educational and Vocational Guidance, p. 26-36.
16. Québec. Ministère de l'Éducation. Service général des communications. **Les valeurs des jeunes de 16 à 20 ans. (Document-synthèse)**. Juin 1980. 15 p.
17. Québec. Ministère de l'Éducation. Service général des communications. **Document d'information**. Québec, 1981. 92 p.
18. Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale du développement pédagogique. **Quelques réflexions sur le développement des adolescents de 12 à 18 ans et sur l'incidence des conditions de vie sur leur développement**. Édition provisoire. Québec, décembre 1981. Code 16-4503-03.
19. Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale du développement pédagogique. **Définition de concepts en évaluation de programmes**. Direction de l'évaluation pédagogique, Évaluation des programmes, juin 1982. 9 p. Code EVAGRAM 1.601.82.

Articles de périodiques

1. Horne, Peter J. et Pine, Gérald J. « Principes et Conditions à l'apprentissage », article tiré de la revue **Adult Leadership** (octobre 1969) et adapté par le service des manuels, p. 18-27.
2. Leduc, Aimée, « Les compétences minima qu'un adulte doit avoir acquises pour être autonome », **Apprentissage et socialisation**, volume 3, numéro 3, 1980.

Articles de journaux

1. Gagnon, Damien, **Peu de cégépiens vivent comme des pachas**. **Le Soleil**, Québec, (mercredi 7 avril 1982).

6.2 INTRODUCTION À LA GESTION

1. Banque Royale du Canada. **Guide du maître, Complément du nécessaire, Affaires d'argent... — Valeurs, objectifs et planification**. Service éducatif. p. 19-30.

6.3 ANALYSE DES BESOINS ET DES RESSOURCES

1. Schlesinger, Benjamin. **Familles : Canada**. Montréal, McGraw-Hill Ryerson, 1980. 189 p.
2. Goodspeed, Lila et Smith, Eleanor. **L'adolescence**. Longueuil, ÉdiCompo, Coll. du Mieux-vivre, 1980. 243 p.
3. Cowan, Beverley. **La famille**. Longueuil, ÉdiCompo, Coll. du Mieux-vivre, 1980. 216 p.
4. Champagne — Gilbert, Maurice. **La famille et l'homme à délivrer du pouvoir**. Ottawa, Éditions Leméac, 1980. 415 p.

5. Papalia, Diane E. et Olds, Sally W. **Le développement de la personne.** Montréal, Éditions HRW, 1979. 505 p.
6. Bernier, Roland. **Dossier Finances (6).** Collège de Sainte-Foy, Québec, 8 mars 1982. 29 p.

6.4 GESTION DES BESOINS ET DES RESSOURCES

6.4.1 Alimentation

1. Québec. Ministère des Affaires sociales. Direction générale de la planification. **Une politique québécoise en matière de nutrition.** Québec, Direction des Communications des Affaires sociales, 1977. 89 p.
2. Demers-Langevin, Nicole et Noël, Pierre. **Connaissances et interrogations des étudiants du niveau secondaire concernant la nutrition.** Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Hauterive. Janvier 1977. 25 p.
3. Lambert-Lagacé, Louise. **Une cuisine sage.** Montréal, Éditions de l'Homme, 1981. 211 p.
4. Rosenberg, Edward B., Gurney, Henry J. et Harlin, Vivian K. **La santé.** Longueuil, ÉdiCompo, Coll. du Mieux-vivre, 1978. 448 p.
5. Canada. Ministère de l'Agriculture. **Conserver aujourd'hui pour consommer demain.** Ottawa, Division de la consultation en alimentation. Publication 1707. 20 p.
6. Moore-Lappé, Frances. **Sans viande et sans regrets.** Montréal, Éditions L'Étincelle, 1976. 348 p.
7. Winston, Stéphanie. **Le sens de l'organisation.** Brosard, Les Éditions « Un monde différent », 1981. 248 p.
8. Canada. Ministère de la Santé Nationale et du Bien-être social, Direction de la promotion de la santé. **Le manuel du guide alimentaire canadien.** (Révision) Ottawa,, 1982. 68 p.
9. Canada. Ministère de l'Agriculture. **La nutrition à bon prix.** Ottawa, Publication 1651, 1978. 32 p. N° de cat. H-58-39/1978 F.
10. Down, Edith et Pisesky, Sharon. **L'alimentation.** Longueuil, ÉdiCompo, 1981. 287 p.
11. Canada. Ministère de l'Agriculture. Direction générale de la commercialisation et de l'économie. **Besoins des consommateurs en matière d'information sur l'alimentation et la nutrition dans les années 80.** Ottawa, Division de la consultation en alimentation, 1981. 47 p.

6.4.2 Habillement

1. Sélection du Reader's Digest (Canada). **Guide de la couture pratique et créative.** Montréal, 1976. 526 p.
2. Dupré, Céline. **Vocabulaire de l'habillement.** Montréal, Office de la langue française, 1980. 195 p.
3. Caisses populaires Desjardins. **La gestion de mes affaires - La facture, le reçu, le chèque et le bordereau.** Division Communication sociale de l'Union régionale de Montréal.

4. Goodspeed Lila et Smith, Eleanor. **L'adolescence.** Longueuil, ÉdiCompo, Coll. du Mieux-vivre, 1980. 248 p.
5. Winston, Stéphanie. **Le sens de l'organisation.** Brosard, Les Éditions « Un monde différent », 1981. 248 p.
6. Institut canadien des textiles. **De fibres et de tissus.** Montréal. Septembre 1981.
7. Conseil canadien de la sécurité. **Meilleurs vœux de sécurité.** Ottawa, octobre 1982.

6.4.3 Logement

1. Société centrale d'hypothèque et de logement. **L'usage et la disposition des espaces dans un logement.** Ottawa, Première édition, septembre 1974, Réimprimée en 1977, 59 p. N° de cat. NHA 5077 7/77.
2. Turcotte, André. **Enquête sur les besoins en logement étudiant auprès des parents d'élèves du secondaire IV ou V de l'extérieur de la localité de Sept-Iles.** CÉGEP de Sept-Iles, 27 mars 1981. 7 p.
3. Société centrale d'hypothèques et de logement. **Logis-Logique.** Ottawa, 1979. 43 p. N° de cat. NH15-10/1979 F.
4. Winston, Stéphanie. **Le sens de l'organisation.** Brosard, Les Éditions « Un monde différent », 1981. 248 p.

